# MÉMOIRE
## SUR
## L'ELECTRICITÉ MEDICALE;
## ET
## HISTOIRE DU TRAITEMENT
## *DE VINGT MALADES TRAITÉS;*
## Et la plupart guéris par l'Électricité,

*PAR M. MASARS DE CAZELES, Docteur en l'Université de Médecine de Montpellier, Aggrégé à la Faculté de Toulouse, Associé de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Beziers, &c. Correspondant de la Société Royale de Médecine de Paris, Médecin à Toulouse.*

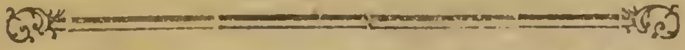


*A PARIS,*

Chez MEQUIGNON l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers,

*Et à Toulouse,*

Chez { DUPLEIX, Libraire, SACARAU & MOULAS, Libr. } rue St. Rome. LAPORTE, Libraire, près les Changes.



*Avec Approbation, & sous le Privilege de la Société Royale de Médecine.*




WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



A MESSIEURS
# LES CAPITOULS,
*GOUVERNEURS*
DE LA VILLE DE TOULOUSE,
CHEFS DES NOBLES,
JUGES DES CAUSES CIVILES,
CRIMINELLES,
DE LA POLICE ET DE LA VOIRIE,
EN LADITE VILLE.

MESSIEURS,

DES Obſervations qui annoncent à l'humanité ſouffrante un nouveau ſecours, avoient droit d'aſpirer à paroître ſous vos auſpices.

Occupés ſans ceſſe du bonheur des Citoyens, pourriez-

vous, MESSIEURS, ne pas accueillir des recherches dont l'objet eſt de leur rendre le plus précieux de tous les biens, ſans lequel même tous les autres ſont indifférens & inutiles.

Né loin de vos murs, appellé dans cette Ville par des circonſtances qui n'exigeoient qu'un ſéjour paſſager, la douceur du climat, l'aménité des habitans, l'état floriſſant des Arts, des Lettres & des Sciences; l'ordre & le calme que votre adminaſtration entretient, m'ont déterminé, MESSIEURS, à m'y fixer. C'eſt par choix que j'ai adopté Toulouſe pour ma Patrie, & à chaque inſtant je me félicite de cet uſage, le plus éclairé que j'aie fait en ma vie, de mon

discernement & de ma raison.

Peut-être aurois-je dû attendre, avant de vous offrir mes Observations, qu'un plus grand nombre de tentatives & d'essais eût donné à mon travail plus d'intérêt, plus de confiance & de sûreté. Mais au moment que je me suis compté au nombre de vos Citoyens, je devois un hommage à mes Magistrats, & mon empressement m'a séduit sur le mérite de celui que je présentois.

Je me propose, MESSIEURS, de suivre avec toute la constance & l'assiduité dont je puis être capable, cette nouvelle route ouverte à l'art de guérir, à cet Art si intéressant, qui en interrogeant la Nature, apprend d'elle-même à la secon-

der dans ſes criſes, à la réprimer dans ſes écarts, & à la ramener à cette heureuſe harmonie, qui conſtitue la vie & la ſanté.

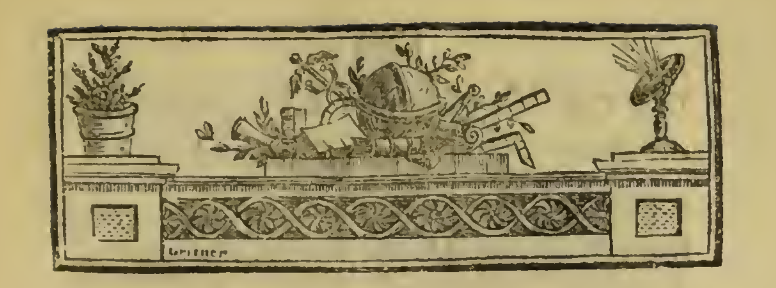
Si des ſuccès heureux & complets deviennent le terme de mon application & de mes efforts, leur réſultat ſera un nouveau tribut plus digne de Vous, que je vous ſupplierai d'agréer.

Je ſuis avec reſpect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
MASARS DE CAZELES.

*A Toulouſe, le* 15 *Avril* 1780.

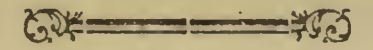


# MÉMOIRE

## *SUR*

# L'ÉLECTRICITÉ

## *MÉDICALE.*



La protection & les secours que le Gouvernement accorda aux premieres tentatives de l'Électricité Médicale, pouvoient être regardés comme un simple encouragement qui ne prouvoit rien encore pour son efficacité. Mais l'accueil que la Société Royale de Médecine vient de faire, aux dé-

tails que M. Mauduyt lui a préſentés de divers effets que ce nouvel agent a produit entre ſes mains, & la publicité de ces détails ordonnée par le Gouvernement lui-même, & à ſes frais, ne permettent plus de douter que ce Phénomene, qui a répandu tant d'intérêt & de curioſité dans la Phyſique expérimentale, n'ait le droit auſſi, d'être placé au nombre des moyens qui appartiennent à l'art de guérir.

Ce n'eſt pas que l'Électricité ſoit parvenue encore à triompher de toutes les Maladies auxquelles elle a été appliquée. Les ſuccès ont été variés & plus ou moins étendus, ſuivant les diſpoſitious des ſujets qu'on a ſoumis à cette épreuve, les taleus de ceux qui l'ont dirigée, &c. & l'on ne peut diſconvenir que dans pluſieurs cas, les ſoins les plus éclairés & les

efforts les plus conſtans, n'aient été infructueux.

Mais pouvoit-on exiger davantage des premiers pas, dans une carriere, où par le défaut de guide, ils ont dû ſe porter preſqu'au haſard ?

Il n'eſt point en Médecine de ſpécifique général. Cependant, pour ne pas courir le riſque de manquer aucun des cas où l'Électricité pouvoit être utile, on a dû l'appliquer à tous ceux qui, à raiſon des propriétés déjà connues du fluide électrique, ſe ſont préſentés avec l'apparence des conditions qui les ſubordonnoient à ſes effets.

Il n'eſt donc pas étonnant que, dans le nombre, il s'en ſoit trouvé de réfractaires pour ainſi dire : d'autres qui n'ont cédé qu'à demi, & quelques autres enfin, où les progrès de la guériſon ont été ſuſpendus, ou

abandonnés par l'ennui, le préjugé ou l'impatience des malades (*).

Tel a été le ſort de tous les remedes dans leur nouveauté, même de ceux qui ſont actuellement les plus accrédités; il n'en eſt aucun dont les propriétés aient été fixées du moment où il a paru, & qui n'aient eſſuyé des contradictions & des revers.

Toute découverte n'eſt d'abord qu'un trait de lumiere qui met le génie à portée de ſaiſir des rapports éloignés & inconnus entre les divers êtres ſenſibles qui conſtituent ce monde matériel. Il eſt ſans exemple que cette lueur ait ſuffi pour développer toutes les conſéquences que

---

(*) La durée du traitement n'a rien de fixe; communément elle eſt longue. Celle des Paralyſies priſe du Tableau de M. Mauduyt, eſt allée depuis cinq ſemaines juſqu'à ſix mois, à deux ſéances par jour, & même juſqu'à dix mois ſept jours.

l'on pouvoit tirer de ces rapports. C'eſt toujours l'ouvrage plus ou moins long du temps & de l'obſervation.

Lorſque M. Franklin publia ſes célebres Recherches ſur l'Électricité, & qu'il étonna à la fois les deux Hémiſpheres, dont il eſt devenu depuis le lien par ſes vertus & ſes talens, il ne ſe doutoit point, & perſonne aſſurément ne le ſoupçonnoit, qu'elle pût devenir une reſſource contre pluſieurs maladies.

Loin de préſenter dans ce premier moment ce conſolant avenir, l'Électricité faiſoit craindre que ſi on l'appliquoit à des êtres ſenſibles & animés, il n'en réſultât des effets deſtructeurs & meurtriers. Le courage cependant, guidé par la ſageſſe, a oſé la mettre en pratique, & l'on a obſervé qu'au lieu d'altérer l'économie animale d'une maniere alarmante, elle lui rendoit,

au contraire, l'énergie, le reſſort, & l'activité dont elle étoit privée.

Il ne faut pas cependant attribuer en entier à l'Électricité ſeule ces heureux effets. Tant qu'elle a reſté ſous la conduite des Phyſiciens, qu'elle n'a agi que par elle-même; que l'eſpece, le genre & les circonſtances des maladies auxquels elle étoit applicable, ont été indéterminés, elle a bien eu quelques ſuccès brillans; mais en général ils ont été médiocres, preſque toujours incertains, & il ſeroit aiſé de prouver, que ce n'eſt que depuis que les nuages du tâtonnement ont été diſſipés par l'expérience, que les cas où elle pouvoit être utile ont été connus; que l'on a fait marcher de front des remedes & un régime relatif aux criſes qu'elle opere; qu'on les a appropriés aux différentes maladies qu'il falloit guérir, & qu'en même temps

on a combiné cet enſemble de moyens, de maniere qu'il en ait réſulté une action commune, ou des efforts diſtincts & ſéparés, mais qui ſe prêtoient un mutuel appui, que l'Électricité a fourni à la Médecine-Pratique un ſecours réel & puiſſant.

Auſſi, n'eſt-ce que ſous tous ces rapports que je l'emploie à Toulouſe; que le célébre M. de Haën l'a pratiquée avec un plein ſuccès à Vienne, & que M. Mauduyt la pratique à Paris.

Ce dernier Médecin, auſſi diſtingué par ſes lumieres, que par ſon zele & ſon déſintéreſſement, a bien voulu me permettre, pendant mon ſéjour dans cette Capitale, de ſuivre ſes traitemens. Le deſir de faire jouir des avantages qu'il en retire, une Ville où les travaux de ce Savant n'étoient connus que d'une maniere hiſtorique, avoit dirigé mes vues vers cet objet

important, & j'ai réalisé le projet d'en rendre spectateur ici, quiconque a voulu l'être.

Quelle que soit la valeur des cures que j'ai opérées, ou des améliorations que j'ai produites, je ne leur attacherai de prix que celui que l'impartialité ne pourra se dispenser de leur adjuger sur la comparaison de l'état des Malades antérieur à la cure Électrique, avec leur état postérieur à l'Électricité. Pour cet effet, j'exposerai le tableau de ces deux états, avec la candeur & la simplicité qui caractérisent l'amour du vrai, & le desir du bien; je parlerai avec la même franchise, des cas où j'ai réussi, de ceux où je n'ai obtenu que de l'amendement, & de ceux qui m'ont résisté.

Ce ne sont pas des éloges, mais la vérité que je recherche, & l'on n'y parvient jamais plus sûrement, que

quand on y eſt conduit par la ſcience des faits.

S'il m'étoit cependant permis de raiſonner d'après l'autorité de ceux qui me ſont propres, j'oſerois dire déjà, que la fable de Promethée dérobant le feu Céleſte à la roue de feu du Soleil pour animer notre argile, n'eſt, peut-être, qu'une allégorie des effets de l'Électricité, anciennement apperçus, méconnus dans les ſuites, mis dans le plus grand jour par les Phyſiciens modernes, & rendus plus intéreſſans par la maniere dont ils fixent aujourd'hui l'attention des Médecins. J'oſerois enfin préſager que ſi la Phyſique a eu la gloire, par l'uſage ingénieux qu'elle a ſu faire de l'Èlectricité, de maîtriſer le feu du tonnerre, d'aſſujettir les écarts de la foudre aux loix qu'elle a trouvé bon de lui impoſer, & même de la diſſiper

à ſon gré dans le vague de l'air ; la Médecine ne tardera pas à ſe vanter d'un triomphe plus eſſentiel pour l'humanité.

Les Obſervations que je vais rapporter, à l'appui de cette conjecture, n'appartiennent qu'à l'Électricité *poſitive* ; c'eſt-à-dire, à ce procédé qui conſiſte à rendre le fluide électrique au Corps qui en a été dépouillé, & à l'y faire paſſer juſqu'au parfait rétabliſſement de cette réciprocité d'action & de réaction des fluides avec les ſolides, & des ſolides entre eux, d'où dépend eſſentiellement la vie matériele de l'Homme en ſanté.

On commence à parler d'appliquer l'Électricité *négative*, aux cas où il y auroit excès de ce fluide, ou *irritabilité* (*). M. Mauduyt nous annonce dans

(*) L'Électricité *poſitive*, accélere les pulſations du pouls, à-peu-près dans la proportion de 6 à 80.

l'Ouvrage qu'il vient de publier, qu'il va s'occuper de cet objet important : toutes les préſomptions me paroiſſent ſi fort en faveur de l'opinion qui l'y détermine, que je n'héſite point d'attribuer au défaut d'un ſecours auſſi déciſif, l'inſuffiſance de tous les autres moyens que j'ai ſi ſouvent éprouvée dans le traitement des Maladies nerveuſes.

Si l'expérience eſt favorable à la nouvelle méthode de les guérir, je n'aurai rien de plus preſſé que de me conduire à l'égard de cette méthode, ainſi que je l'ai fait à l'égard de l'Électricité poſitive, & à faire conſtruire une machine en tout, conforme à celle que M. Mauduyt deſtine à ſes

L'Électricité négative diminue, au contraire, le nombre des pulſations du pouls dans la proportion de 2 à 80. *Mauduyt, extrait des Journaux, &c. pages 26 & 27.*

nouvelles épreuves. Heureux ſi le zele qui m'anime, peut tourner aux progrès de l'Art, & à l'avantage de mes Concitoyens !

Mais revenons aux effets que j'ai retiré de l'Électricité poſitive, je le crois de nature à démontrer que ce que l'attachement aux anciennes méthodes a ſi ſouvent qualifié de chimere & d'erreur, n'eſt pas toujours le fruit de l'enthouſiaſme pour le merveilleux.

Pour donner plus de poids à mes Obſervations, j'en ai fait atteſter l'exactitude par les Sujets qui ont ſu écrire. A l'égard de ceux qui n'ont pu la certifier par leur ſeing, je les ai ſupplées par le témoignage des perſonnes qui les ont vus chez moi.

Ces précautions m'ont paru néceſſaires pour mettre un frein au zele des méfians, & les empêcher de perdre en vaines conteſtations, un temps

qu'ils employeront plus utilement à calculer les résultats de mon travail, ou à répéter mes expériences.

Du reste, qu'ils croient ou qu'ils ne croient pas, je leur dirai avec un Médecin (*), beaucoup moins suspect de prévention, que de trop de réserve pour l'Électricité, *que si les faits se multiplient & se perpétuent en sa faveur, elle sera mise à jamais au rang des remedes, malgré les déclamations & les efforts de ses Antagonistes.*

## PREMIERE OBSERVATION.

Mademoiselle Dufour, âgée de soixante-dix-neuf ans, d'une constitution forte & vigoureuse, avoit, depuis plus d'une année, les genoux très-tumefiés, renitens, d'une couleur violette, & couverts d'une infinité de

(*) M. Mauduyt.

très-petits vaiſſeaux variqueux. Ils étoient ſi ſenſibles, qu'elle ne pouvoit les expoſer au plus léger frottement, ni ſe tourner dans ſon lit, ſans ſouffrir les plus vives douleurs. Ces douleurs redoubloient lorſqu'elle eſſayoit de marcher, & elle ne pouvoit faire un pas, même dans ſa chambre, ſans le ſecours d'une canne, & d'un Domeſtique qui la ſoutenoit de l'autre côté, ou d'une chaiſe dont elle ſe ſervoit lorſqu'elle manquoit de Domeſtique : au moyen de quoi, elle ſe traînoit tant bien que mal pour ſes plus preſſans beſoins.

Elle avoit mis pendant long-temps en uſage, les cataplaſmes de différente eſpece, les ſangſues, les purgations & autres remedes, tant internes qu'externes, ſans que rien eût adouci la véhémence & l'opiniâtreté de ſes maux.

Jai commencé à l'électriser le 16 Juillet 1779 ; je lui fis prendre en même-temps des bouillons d'écrevisses le matin à jeun. Le soir elle prenoit un verre de tisanne diaphoretique, ce qui la faisoit beaucoup transpirer pendant la nuit. Je la purgeai à différentes reprises, &c. &c.

Les premieres étincelles qu'on tira des genoux, ne produisirent que la sensation d'un fluide doux & agréable, qui sembloit couler entre peau & chair ( c'étoit les expressions de la Malade ) ; quelques jours après, elle me dit qu'à cette sensation avoit succédé un sentiment de fourmillement qui la faisoit un peu tressaillir, & ce ne fut qu'au commencement du mois d'Août, qu'elle jugea l'action des étincelles telle qu'on l'éprouve communement.

A cette époque les douleurs furent

infiniment moins vives, la Malade fut en état de ſe tourner dans ſon lit avec aſſez d'aiſance & ſans ſouffrir ; de marcher dans ſa chambre, aidée ſeulement d'une canne, & le volume des genoux parut diminué de quatre lignes. Cette diminution fut portée à un pouce quinze jours après ; la couleur violette des genoux fut beaucoup éclaircie, leur tumeur bien plus ſouple ; la douleur du genou gauche ne ſe fit plus ſentir ; il n'y en eut que par intervalles au genou droit, & la Malade peut venir de la maiſon des Dames Dandouin chez moi, & s'en retourner chez ſes Dames, ſans autre appui que celui de ſa canne, & d'une fille, au bras de laquelle elle ne s'appuyoit que bien foiblement.

Vers la fin du mois, le genou gauche fut réduit à ſa couleur & à ſon volume ordinaires ; le genou droit en

approchoit, & les impreſſions de douleur qui s'y étoient faites ſentir encore de loin en loin, furent diſſipées.

Au commencement du mois de Septembre, les genoux furent réduits à leur état naturel ; la Malade marchoit ſeule & ſans canne dans ſa chambre & dans la rue, quoiqu'elle la portât en cas de beſoin, & elle fut en état d'entendre la Meſſe à genoux, ce qu'elle n'avoit pu faire depuis ſa maladie.

A quoi j'ajoute, qu'une petite tumeur limphatique indolente, dont elle ne s'étoit jamais occupée, & qu'elle portoit à l'extérieur de la main, ſur l'articulation de la premiere phalange du doigt du milieu, avec la ſeconde phalange de ce doigt, ſe trouva réſolue à ſon grand étonnement.

A dater de ce jour, je lui fis ceſſer tout remede, & elle a joui de la

meilleure ſanté , ſi on en excepte qu'elle s'eſt plainte, par fois, en temps humide, de quelque menace de douleur au genou droit, à raiſon de quoi elle eſt venue de temps en temps ſe faire tirer quelque étincelle de ce genou, moins par beſoin, me diſoit-elle, que par reconnoiſſance pour le bien qu'elle en avoit retiré, & à titre de préſervatif. Il y a bientôt cinq mois qu'elle n'a pas uſé de cette précaution, que je la rencontre aſſez fréquemment dans la rue & dans les maiſons, & qu'elle ne ceſſe de me confirmer, tantôt par ſes aveux, & tantôt par la maniere dont elle marche, la ſolidité de ſon rétabliſſement.

## SECONDE OBSERVATION.

Mademoiſelle Baſſoua, âgée de quarante ans, d'un tempérament ſec & bilieux, ſe plaignoit depuis quatorze

torze années de douleurs rhumatiſmales-goutteuſes, univerſelles, qui redoubloient au moindre changement de temps, avec un ſentiment de froid général, qui la rendoit ſi peu ſenſible aux impreſſions des Étés les plus chauds, qu'elle étoit quelquefois obligée de ſe chauffer, dans un temps où tout le monde ſe plaignoit des plus vives chaleurs.

Les doigts des mains, particuliérement ceux de la main gauche étoient décharnés, roides, & d'une ſenſibilité qui lui faiſoit pouſſer les hauts cris pour peu qu'on y touchât. Elle ne pouvoit les plier que très-imparfaitement; elle ne s'en ſervoit, ni pour ſe coëffer, ni pour ſerrer les cordons de ſes juppes, ni pour ſe chauſſer, ni pour écrire. Le doigt du milieu de la main gauche, & le doigt annulaire de la main droite, étoient d'une

inflexibilité absolue, tumefiés du côté de la paulme de la main, dans l'étendue de la premiere phalange, & atrophiés dans toute l'étendue des autres phalanges.

Les genoux étoient agités de tremblemens pour peu qu'elle restât debout; ils étoient si douloureux & si peu flexibles, qu'elle ne pouvoit se mettre à genoux, pas même sur une chaise, & y souffrir le contact du moindre corps dur. Elle marchoit voûtée, & il sembloit à chaque pas qu'elle alloit trebucher. Indépendamment de cette accumulation d'infirmités, elle avoit tant de peine à se servir des extrêmités inférieures, que pour qu'elle pût se mettre au lit, il falloit qu'on le découvrît en partie, & qu'elle commençât par s'y coucher bien avant, en travers, sur le ventre. Dans cette position, son Domestique la prenoit par

les pieds & par les jambes, les élevoit à la hauteur du lit, & les y étendoit ; après quoi il la tournoit lentement ſur le dos ; enſuite elle ſe hiſſoit ſur ſon chevet du mieux qui lui étoit poſſible. Une fois miſe en place, il n'étoit plus en ſon pouvoir d'en changer ſans le ſecours d'autrui.

Elle avoit fait inutilement juſques-là une foule de remedes.

Je commençai à l'électriſer le 26 Juillet 1779. Je la mis à l'uſage des légers inciſifs, ſucceſſivement, des diaphoretiques, des délayans, des adouciſſans, &c.

Cette ſimultancité de ſecours réuſſit ſi bien, qu'à compter du mileu du mois d'Août, Mademoiſelle Baſſoua n'éprouva plus ces impreſſions de froid, qui lui faiſoient rechercher les approches du feu, même pendant les ardeurs de la canicule ; que l'exceſſive

ſenſibilité de ſes doigts, diminua peu à peu ; qu'elle s'eſt enfin totalement diſſipée ; que la nutrition s'y rétablit ; que le gonflement qu'on obſervoit ſur la partie intérieure de la premiere phalange du doigt du milieu de la main gauche a beaucoup baiſſé ; qu'il ne reſte aucun veſtige de celui qu'on obſervoit ſur celle du doigt annullaire de la main droite ; que la Malade eſt parvenue à monter ſur ſon lit, à ſe coucher ſans ſecours ; à plier aſſez ſes doigts pour écrire, & pour faire cette eſpece de couture qu'on appelle *ourlet tordu* ; que ſes genoux ne tremblent plus lorſqu'elle eſt debout ; qu'elle peut marcher ſans peine, & preſqu'entiérement redreſſée, non-ſeulement dans ſa chambre, mais encore ſur le pavé très-raboteux de nos rues ; qu'elle monte & deſcend les eſcaliers avec aſſez de facilité, ce

qu'elle pouvoit ſi peu faire antérieurement, qu'il falloit qu'on la montât tous les jours à ſa chambre & qu'on l'en deſcendît, au moins pendant l'Hiver ; qu'elle eſt en état de faire d'aſſez longues promenades à pied ; qu'elle eſt allée pluſieurs fois, de ſa maiſon, rue des Carmes, au Faux-bourg Saint-Etienne, & à celui de Saint Cyprien, & qu'une tumeur blanche, indolente, de la groſſeur d'un œuf de poule-dinde, qu'elle portoit depuis pluſieurs années ſur la malléole externe de la jambe droite, où elle s'étoit formée peu à peu, a fondu des deux tiers.

Cette cure n'eſt pas finale, mais le tableau que je viens d'en tracer, en eſt une approximation d'un ſi grand prix aux yeux de la Malade, qu'elle la conſidere preſque comme une guériſon.

J'ai cessé de l'électriser depuis environ deux mois, elle avoit bon appetit, ses évacuations périodiques qui souffroient, assez souvent, des retardemens considérables, & qui, quelquefois, s'éclipsoient pour plusieurs mois, étoient devenues régulieres; elle mettoit de l'embonpoint; elle avoit pris le lait d'ânesse pendant un mois & demi, & pendant deux mois, soir & matin, celui de vâche, coupé toutes les fois, avec la décoction de la tige de douce amere, (*dulcamara*).

Cette plante m'avoit paru d'une inefficacité absolue dans ce Pays; ce n'est qu'en la portant à des doses que j'aurois vu trop fortes dans le bas Languedoc où je l'avois souvent employée, que je suis parvenu à en tirer de l'utilité à Toulouse.

Le premier jour où je la conseillai à la Malade, je la lui prescrivis à la

dofe de deux gros pour chaque prife. Trois jours après je la pouffai à celle de trois gros; autres trois jours après, j'en vins à celle de demi once; enfin à celle d'une once, ce qui faifoit deux onces par jour.

A cette époque elle éprouva un rétreciffement de gofier, & une féchereffe de langue qui durerent demi heure, & fe diffiperent d'eux-mêmes. Cet accident qui ne lui donna aucune follicitude, & qui n'eut plus lieu dans les fuites, ne m'empêcha point d'infifter fur la même dofe; je le regardai feulement, comme une affurance de l'action du remede, & comme un avertiffement des précautions que j'avois à mettre aux gradations ultérieures que je ferois; je les pouffai peu à peu jufqu'à la dofe de trois onces; une once & demie le matin & autant le foir.

La malade trouvoit qu'elle dormoit beaucoup mieux depuis que je lui faiſois uſer de ce remede ; qu'elle ſe tournoit & ſe retournoit dans ſon lit avec infiniment plus de liberté qu'elle ne l'avoit fait encore, & que ſes douleurs en étoient ſi bien émouſſées, qu'elle ne les avoit que très-foiblement ſenties pendant les froids rigoureux que nous avions éprouvés cet hiver.

Elle eſt moins bien depuis quelques jours, ce qui la détermine à revenir à la douce-amere & à l'Électricité. La longueur du temps ne la rebute point. Une expérience de quatorze années lui a appris que rien n'eſt égal à l'opiniâtre perſévérence des maux dont elle eſt affligée, & la raiſon lui montre que ce n'eſt qu'à force de s'obſtiner à les combattre, qu'on peut enfin parvenir à s'en débarraſſer;

heureux même d'y réussir à ce prix!

## TROISIEME OBSERVATION.

Jean-Baptiste Medos, âgé de huit ans, hémiplégique du côté gauche depuis dix-huit mois, a été électrisé depuis le 15 Août 1779 jusqu'au milieu d'Octobre suivant.

Il avoit, lorsqu'on me le présenta, le bas-ventre dur & volumineux; le tein plombé, les glandes du col gorgées & des boutons en maniere de petits clouds, sur le front, sur les levres, sur les épaules, sur la poitrine & sur les bras. Plusieurs de ces boutons avoient suppuré. Il marchoit assez vîte; mais il lui restoit dans les mouvemens de la jambe malade une allure gauche & gênée.

Le bras, l'avant-bras & la main gauche se trouvoient dans un commencement d'atrophie, les doigts

étoient inextenſibles & atrophiés.

Toutes ces dernieres parties pouvoient ſi peu ſe mouvoir, que lorſque la mere de cet enfant vouloit l'habiller, elle étoit obligée d'introduire ſa main dans la manche de la chemiſe, de la veſte ou de l'habit du malade, pour aller ſaiſir celle de ce dernier, & l'y conduire comme elle auroit fait la main d'un enfant au maillot.

Je le purgeai, je le fis paſſer à l'uſage des plantes ſavoneuſes & de différens apéritifs. Il mangeoit beaucoup de viande; j'ordonnai qu'on lui en donnât peu, & qu'on le nourrît principalement avec des végétaux.

Deux mois de ce régime & de ces remedes, combinés avec autant de temps d'Électricité, produiſirent, les premiers vingt jours, une ſalivation ſi abondante, que les parens en étoient étonnés & inquiets. Bientôt après le

teint s'éclaircit, le bas-ventre acquit de la ſoupleſſe, & diminua de groſſeur; les boutons du viſage, &c., s'évanouirent; les glandes du col ſe diſſiperent, & les parties paralyſées commencerent ſi bien à reprendre leur jeu, que le malade marchoit avec autant d'aiſance & de légéreté qu'il l'eût jamais fait avant d'être paralytique; qu'il relevoit ſon bras lorſqu'on l'habilloit; qu'il l'enfiloit de lui-même & ſans être aidé, dans la manche de la chemiſe ou de l'habit; qu'il s'en ſervoit librement pour tous les mouvemens qui lui ſont propres; que les doigts n'étoient plus fermés; qu'ils avoient repris des chairs; & que quoique le pouce & l'index n'euſſent acquis que bien peu de force & de ſoupleſſe, & qu'il ne pût les faire agir que très-mal-adroitement, il s'en ſervoit néanmoins pour ramaſſer de

terre de pieces de monnoie & des bonbons qu'on lui donnoit à condition qu'il ne les prendroit qu'avec ces mêmes doigts, & qu'il les faisoit concourir pour ôter son chapeau de dessus la tête & pour l'y remettre avec la main malade. Je pourrois citer plusieurs témoins de ces faits, entr'autres Madame la Présidente D. & M. le Comte de B., dont l'un douna des bonbons & l'autre vingt-quatre sols à l'enfant, qui se félicita de s'être trouvé chez moi le jour qu'ils me firent l'honneur de venir voir mes opérations.

Ces progrès sembloient m'en promettre de plus décisifs, lorsqu'on retira le malade sans m'en prévenir. J'en ai ignoré le motif jusqu'à présent que j'ai appris, qu'un Esculape du Fauxbourg qu'il habite, avoit si bien réussi à faire croire aux parens que je ne le guérirois jamais complettement, &

qu'il le guériroit lui-même en peu de temps, qu'ils le lui avoient livré, & qu'entr'autres remedes qu'il lui avoit administré, il lui avoit fait prendre de bains entiers dans le marc de la vendange, ce qui avoit causé une si grande révolution à l'enfant, qu'il en avoit pensé périr; qu'il avoit non-seulement perdu tout ce qu'il avoit gagné chez moi, mais qu'il étoit devenu imparfaitement paralytique du bras droit, & qu'il ne s'en servoit qu'avec beaucoup de peine.

A juger des effets futurs de l'Électricité par ceux qu'elle avoit déjà produit concurremment avec les autres remedes, n'y avoit-il pas lieu de présumer, que si elle n'avoit pas été contrariée par des écarts absurdes ou opposés, un ou deux mois de plus de ces secours auroit conduit le jeune malade à une cure parfaite?

## QUATRIEME OBSERVATION.

M. Morier, Prêtre de l'Oratoire, âgé de soixante-onze ans, d'une constitution bilieuse, étoit attaqué, depuis plusieurs années, d'une paralysie imparfaite de tout le corps; particulierement de la langue, de la jambe & du bras droits.

Les toniques, les fondans, les amers, les eaux de Balaruc qu'on lui avoit fait essayer, à plusieurs reprises, ne lui avoient point été salutaires, ce qui me fit présumer que sa paralysie étoit plutôt déterminée par la sechereſſe & la crispation, que par des humeurs lentes & visqueuses qui eussent jetté les nerfs dans l'atonie & le relâchement. Cependant, pressé par les instances de ses amis, je tentai sur lui l'Électricité dans le mois d'Août 1779. Je le mis en même

temps à l'uſage du petit lait aiguiſé avec les cloportes, & peu-à-près à celui des bouillons d'écreviſſes, des ſtomachiques légers, &c. Son eſtomac ne peut ſe faire à aucun de ces remedes; il en réſultoit des digeſtions vicieuſes, avec production de vents, des dégoûts, des dévoiemens, &c. Il fallut les abandonner.

L'Électricité iſolée ne produiſit aucun bien ſur une machine auſſi dérangée, & ſi peu ſuſceptible d'être réparée. Il ſe retira au bout de deux mois, & je ne cherchai point à l'en diſſuader.

J'avois prévenu M. ſon Médecin ordinaire de mes doutes ſur l'efficacité de ce remede dans les circonſtances de la maladie. Mes craintes n'étoient que trop fondées.

## CINQUIEME OBSERVATION.

Madame Boucar, âgée de cinquante ans, d'une conſtitution humorale, traînoit depuis dix-ſept ans une hémiplégie imparfaite du côté gauche. Elle avoit le pied du même côté ſi renverſé en dedans, que lorſqu'elle étoit aſſiſe, le genou gauche, entraîné par ſon propre poids, s'éloignoit du droit à l'inſu de la malade; enſorte que quelque effort de volonté qu'elle fît pour le ramener à ſa poſition naturelle, elle ne pouvoit y réuſſir, qu'en l'y contraignant par le ſecours de ſa main; & que ſoit qu'elle fût aſſiſe ou debout, le pied ne portoit à terre que par ſa poſition latérale externe. Il réſultoit de cette fauſſe poſition, que tandis que la portion latérale externe de la ſemelle du ſoulier étoit uſée, la portion oppoſée

qui ne touchoit jamais au pavé, étoit dans toute ſon intégrité, & que lorſque la malade marchoit ( ce qui lui arrivoit très-rarement ) on auroit cru que le pied ne lui ſervoit à rien ; que la malléole externe de la jambe gauche en faiſoit l'office, & que tout le poids du corps portoit ſur cette malléole.

La portion inférieure de ladite jambe & le pied étoient œdématiés. Elle avoit le gros orteil toujours levé.

Quant au bras & à la main du même côté, elle ne s'en ſervoit qu'avec beaucoup de difficulté ; elle n'en pouvoit porter aucun poids, & le ſentiment du tact y étoit ſi émouſſé, qu'il lui ſembloit que tous les corps qu'elle touchoit étoient enveloppés de coton.

Je lui preſcrivis des diurétiques chauds, des fondans ſous différentes

formes, &c.; je la prugeai, je la repurgeai, &c. en même temps elle étoit électrisée. La premiere séance fut le 23 du mois d'Août 1779.

Au commencement de Septembre le pied portoit à plat lorsqu'elle étoit assise; le gros doigt étoit remis; le genou ne se divariquoit plus : bientôt après, la bouffissure de la jambe & du pied se dissiperent, & le pied se renversoit si peu, lorsque la malade marchoit, que le soulier s'usoit de tous les côtés, quoiqu'un peu plus du côté gauche. Insensiblement le bras & la main exécuterent, avec une entiere liberté, tous les mouvemens possibles; elle s'en servit pour remuer, porter, saisir tous les corps dont la résistance étoit pour elle antérieurement insurmontable, & le tact fut parfaitement rétabli.

Telle étoit sa situation à la fin du

mois de Septembre, qu'elle ſuſpendit l'Électricité & tous les autres remedes pour aller à la campagne. J'en ai ſouvent demandé des nouvelles; on m'a toujours répondu qu'elle ſe portoit bien.

## SIXIEME OBSERVATION.

Pierre Landele, âgé de trente-ſix ans, d'un tempérament athlétique, ancien Grenadier de Bourbonnois, fut rendu hémiplégique du côté gauche, à la ſuite d'un coup d'épée qu'il avoit reçu ſur la paupiere ſupérieure de l'œil droit.

Ce Grenadier étoit cher à ſes Officiers; ils vouloient le conſerver; on n'épargna rien pour le guérir; on lui fit des remedes pendant trois ans; les ſeuls dont il tira quelque ſoulagement, furent des bains dont j'ai oublié le nom. Il y recouvra la faculté

de marcher, mais il n'en jouit que très-imparfaitement.

Lorſqu'il ſe rendit chez moi, le mouvement de la jambe & de la cuiſſe malades étoient ſi gênés & ſi peu diſtincts lorſqu'il marchoit, qu'il ne pouvoit faire aller ces parties en avant que par un mouvement commun du tronc, & dans une direction perpendiculaire. Ce n'étoit que lorſqu'il étoit aſſis qu'on s'appercevoit que la cuiſſe & la jambe ne formoient pas un même tout, & que la jambe jouiſſoit d'un mouvement qui lui étoit propre.

Le bras, l'avant-bras & la main étoient un peu tuméfiés, & n'avoient aucune eſpece de mouvement, non plus que les doigts, que je trouvai ployés & inextenſibles.

Je commençai à l'électriſer le 2 Septembre 1779. Il ne voulut point faire d'autre remede.

Quinze ou ſeize électriſations, pendant leſquelles je faiſois tirer beaucoup d'étincelles des parties paralyſées, amenerent des changemens ſi heureux, que malgré que le malade vécût à ſa guiſe, qu'il ſe permît toutes les irrégularités de régime qui lui paſſoient par la tête, & qu'il ne fût rien moins qu'exact à venir ſe faire électriſer, l'enflure du bras & de la main avoient entierement diſparu; ſes doigts acquéroient de la ſoupleſſe & commençoient à s'étendre; il élevoit preſque à la hauteur des mamelles l'avant-bras, qui avoit été juſques-là d'une immobilité abſolue, & ſa démarche étoit moins embarraſſée.

Ce mieux étoit trop évident, & il en paroiſſoit lui-même trop ſurpris, pour qu'il pût le méconnoître. Je ne ſais s'il ne portoit pas plus loin ſon ambition, ou s'il trouvoit que ſa cure

allât trop lentement, il me quitta ſans me dire adieu : cet homme avoit-il quelque intérêt à ne pas guérir ? S'étoit-il flatté d'être guéri plutôt, quoique je l'euſſe prévenu qu'il me falloit beaucoup de temps ? On ne ſait que croire d'une conduite auſſi peu raiſonnable.

## SEPTIEME OBSERVATION.

Magdelaine Eſcaps, âgée de dix-huit ans, d'une conſtitution vigoureuſe, ſe plaignoit d'impoſſibilité abſolue, mais paſſagere, de remuer le bras, & la main du côté droit, & de défaut de ſenſibilité de ces parties.

Ces accidens avoient commencé par un ſentiment de conſtriction très-douloureux dans toute la région diaphragmatique, comme ſi elle avoit été circulairement reſſerrée par une corde. De là il s'étoit porté au col

avec gonflement de cette partie & de la face, ce qui avoit été ſuivi de verriges, qui furent bientôt après accompagnés d'une perte de connoiſſance qui dura plus d'une heure, & qui ne céda qu'à la ſaignée du pied & à l'action d'un émétique antimonial.

La connoiſſance revenue, la malade ne put ſe ſervir ni de la jambe, ni du pied, ni de la main, ni du bras droits. Le lendemain elle fut purgée. Elle s'apperçut, après l'effet de la purgation, que la jambe & le pied avoient repris un peu de mouvement. A la ſuite d'une ſeconde purgation, elle y ſentit plus de force. Dans peu elle fut en état de marcher, quoiqu'elle les traînât; mais le bras & la main reſtoient entierement paralyſés.

Cette fâcheuſe circonſtance la privoit de ſon métier de Couturiere, &

il lui importoit d'y remédier. Le succès des premieres purgations la détermina à y revenir ; elles furent ſuivies de l'entier rétabliſſement de la jambe & du pied. Quant au bras & à la main, ils allerent mieux ; mais ce mieux ne conſiſta qu'en ce que la paralyſie conſtante dont ils étoient antérieurement attaqués, ſe convertit en une eſpece de paralyſie parfaite, périodique, dont les paroxiſmes revenoient quatre ou cinq fois dans la journée, & duroient trois quarts d'heure ou environ toutes les fois. Le ſeul moyen qu'elle avoit trouvé de les diſſiper, étoit de fortes frictions ſeches qu'elle ſe faiſoit faire avec des linges chauds, devant un très-grand feu, ſur toute l'étendue des parties malades.

Je n'ajoute rien au détail qu'elle me fit des accidens qui avoient précédé,

cédé, & de la ſituation dans laquelle elle étoit depuis deux mois, lorſqu'elle vint ſe préſenter à moi.

Je commençai à l'éle&riſer le 13 Septembre 1779. Ce jour-là fut marqué par une amélioration ſi ſenſible, que ſon bras & ſa main n'éprouverent qu'une attaque de paralyſie, & que cette attaque fut plus courte que celles qu'elle eſſuyoit antérieurement.

Le deuxieme jour, elle n'éprouva qu'une ſimple menace, qui ne l'empêcha de coudre que pendant quelques minutes, & qu'elle fit diſparoître en frottant ſimplement, deux ou trois fois avec la main gauche, les endroits engourdis.

Le troiſieme jour, il n'y en eut aucune apparence, & elle ne ceſſa de vaquer à la coûture toute la journée.

Cet heureux état continua dix-neuf

jours, pendant lesquels elle fut, régulièrement tous les jours, électrisée. Au bout de ce temps elle cessa de venir chez moi; je crus qu'elle en étoit empêchée par quelqu'indisposition étrangere à celle pour laquelle je l'électrisois. Il y avoit déjà quinze jours qu'elle n'avoit point paru; j'en pris de la sollicitude. J'envoyai demander de ses nouvelles, & pourquoi elle ne venoit plus; elle me fit dire que n'ayant pas eu d'accident, à compter du deuxieme jour de son électrisation, & que n'ayant rien perdu, depuis cette époque, de l'entiere liberté que je lui avois procurée de se servir du bras & de la main, elle avoit cru pouvoir se dispenser de la continuation d'un remede dont il paroissoit qu'elle n'avoit plus besoin. On eut beau lui représenter qu'elle pourroit bien s'abuser, elle assura de plus fort qu'elle étoit guérie.

Dix ou douze jours après, elle changea de langage ; mon domestique l'ayant rencontrée dans la rue dans un état de parure bien différent de celui qu'elle affichoit, en se couvrant de haillons lorsqu'elle venoit se faire électriser, & lui ayant reproché d'avoir quitté sitôt des secours qui avoient produit sur elle des changemens si prompts, si avantageux, & de les avoir quittés sans prendre congé de moi, & dans un temps où je les croyois encore nécessaires, elle continua son chemin en lui répondant que ces secours ne lui avoient été d'aucune utilité.

Cette excuse ne me parut pas dictée par la franchise. La malade avoit été dix-neuf jours sans accidens; je le tenois de son propre aveu ; elle me l'avoit répété en présence de quatorze malades qui se faisoient journellement

électriſer avec elle, & d'autant de domeſtiques, de parens ou d'amis qui venoient tourner le platteau pour eux, elle m'avoit fait dire & redire qu'elle n'en avoit pas eu, non plus, depuis les quinze jours qu'elle s'étoit retirée; elle avoit donc joui de trente-quatre jours de guériſon.

Un fait non moins certain, c'eſt qu'il ne lui en avoit coûté pour jouir de cette treve que la peine de venir ſe faire électriſer chez moi. Il ne lui en auroit coûté que la même peine pour s'aſſurer encore une guériſon de trente-quatre jours.

Au lieu de prendre ce parti, elle préféroit d'eſſuyer, tous les jours, quatre ou cinq attaques de paralyſie, & la privarion de ſon travail pour tout le temps qu'elles duroient? Une option auſſi abſurde étoit impoſſible. Je mis des ſurveillans à ſes alentours; ils

m'ont aſſuré qu'elle en avoit impoſé ſur le retour prétendu de ſa maladie ; que ce n'étoit que pour me déguiſer les torts de ſa furtive retraite, & pour ſe mettre, en quelque ſorte, à couvert des reproches d'ingratitude, qu'elle avoit eu recours au menſonge.

Mais ſes plaintes fuſſent-elles fondées, il ſeroit toujours vrai que l'Électricité, ſans autre remede concomitant, auroit ſuſpendu ſes accidens pendant trente-quatre jours.

## HUITIEME OBSERVATION.

La dame Campairiol, âgée de quarante-ſix ans, bien conſtituée, traînoît, depuis cinq années, un état de paralyſie qui lui cauſoit des petits tremblemens de tête, & qui avoit ſi fort affoibli les organes qui ſervent à la voix & à la parole, qu'elle ne pouvoit s'énoncer qu'à voix un peu baſſe,

avec peine, & qu'il y avoit des mots qu'elle ne pouvoit articuler. On s'appercevoit même que ses idées n'étoient pas toujours bien claires. Elle se plaignoit, d'ailleurs, d'avoir la déglutation gênée, sur-tout celle des liquides, si bien que lorsque je lui proposai de prendre des bouillons d'écrevisse, elle me répondit qu'elle *ne savoit pas boire.*

Les paupieres de l'œil gauche étoient moins ouvertes que celle de l'œil droit ; sa bouche étoit entraînée du côté gauche ; elle ne pouvoit se servir que très-imparfaitement du bras & de la main de ce côté ; elle n'en pouvoit porter ni remuer aucun poids. Sa jambe gauche étoit si foible, qu'elle ne pouvoit venir chez moi qu'en porteurs. Il lui étoit impossible de lui faire faire un pas en avant sans lui faire décrire un arc de cercle en

dehors, ce qu'on appelle ici *faucher en marchant*. Le pied du même côté étoit un peu renversé en dedans, & ne portoit à terre que par sa partie latérale externe, &c.

Les bains d'Ax, ceux du Sac, qu'elle avoit pris, en différens temps, ne lui avoient été d'aucun secours.

Dès les premiers jours du mois de Septembre 1779, je la soumis à l'Électricité, & en même-temps à l'usage des céphaliques, des incisifs, des corroborans, &c.

Indépendamment du bain électrique qu'elle prenoit journellement, & des étincelles que je faisois tirer ensuite du bras & de la jambe malades, j'en faisois encore tirer de tout le corps de la langue, de la joue droite, des vertebres cervicales, & de tous les autres alentours du col.

Par ces moyens j'eus la satisfaction

dans moins de trois mois, de mener la malade au point, qu'elle parla distinctement & d'une maniere très-intelligible ; que sa bouche fut presqu'entiérement redressée ; qu'il fallut de l'attention pour s'appercevoir qu'il y avoit encore certains mots qu'elle ne pouvoit rendre sans la renverser un peu ; qu'elle avala avec facilité les solides & les liquides, que l'œil gauche fut presqu'aussi ouvert que l'autre ; qu'elle se servit du bras paralysé avec autant d'aisance & de force que du sain ; qu'elle prit du tabac de la main gauche ; qu'elle l'employa à coudre, à filer, à tricotter, ce qui lui avoit été impossible depuis sa maladie, & qu'elle fut en état de s'en servir pour porter un melon, ce qui fut pour sa fille, qui m'en donna la premiere nouvelle, un grand sujet d'étonnement.

Indépendamment de ces améliorations, elle ne *fauchoit* plus en marchant, & elle avoit acquis aſſez de force à ſa jambe pour venir de la porte de Montgaillard chez moi, grand'rue, près des Carmes où je demeurois pour lors, à pied, par un pavé des plus rapides & des plus rudes de la ville, & accompagnée ſeulement de ſa fille, âgée de cinq ou ſix ans, qu'elle menoit par la main (*), qu'aſſiſe ou debout, ſon pied portoit à plat à terre, & que toute la différence ſenſible qu'il y avoit de ſon état d'alors à celui où elle étoit avant ſa paralyſie, c'eſt que ſa démarche avoit moins d'aiſance & plus de lenteur, & que ſon juge-

(*) C'étoit très-peu de temps avant ſa retraite, un jour que les porteurs avoient manqué de l'aller prendre à l'heure qu'elle leur avoit donnée.

ment n'étoit peut-être pas auſſi méthodique (*).

On a vu plus haut, qu'il y avoit eu des Malades qui n'avoient été ſoulagés, qu'après dix mois & ſept jours d'électriſation (**). Il n'y avoit pas trois mois que j'électriſois celle-ci, je

(*) Elle me diſoit, en effet, *que quoiqu'elle allât mieux*, *SUR-TOUT DU BRAS*, *la faculté de coudre, de filer, de tricotter que je lui avois procurée prouvoit ſi peu pour ſa guériſon*, *QUE SA FILLE, QUI ÉTOIT UN ENFANT, COMMENÇOIT DÉJA A TRICOTTER*, *que d'ailleurs le travail qu'elle faiſoit, ou rien, étoit à peu-près la même choſe; QU'ELLE N'Y PRENOIT AUCUN GOUST, & qu'elle ne ſe croiroit guérie que LORSQU'ELLE POURROIT SE CONFESSER.*

Elle exprimoit cependant tous les mots de la langue; étoit-il en mon pouvoir de lui donner ce qui lui falloit de plus pour remplir cet objet religieux? Etoit-il en mon pouvoir de lui faire naître le goût du travail?.... On tombe des nues quand on entend de pareils raiſonnemens.

(**) Tableau de M. Meuduyt, Paragraphe premier, *PARALYSIES.*

m'attendois qu'elle me donneroit le temps de mener mon ouvrage à ſa perfection, lorſqu'elle diſparut tout à coup. J'en fus d'autant plus étonné, que je la croyois ſatisfaite du mieux qu'elle avoit acquis. J'ai cherché à ſavoir le motif pour lequel elle s'étoit retirée ſans me conſulter; il m'eſt revenu qu'elle ſe plaignoit que l'électricité lui avoit fait *plus de mal que de bien*. Ce propos eſt trop ridicule pour que je le lui ſuppoſe; ſon état ayant été réduit à la peinture que je viens d'en faire, il en réſulteroit que pour lui avoir occaſionné le mal qu'on veut qu'elle m'impute, elle n'en eût point eu, ou preſque point eu, lorſqu'elle vint me prier de l'électriſer.

## NEUVIEME OBSERVATION.

Le ſieur Aſſier, âgé de trente-ſix ans, ou environ, d'un tempéra-

menr ſec, & hémiplegique du côté gauche depuis l'enfance, ne marchoit qu'en traînant la jambe, & ne pouvoit abſolument ſe ſervir du bras de ce côté que pour le ſerrer près de l'aiſſele contre la poitrine.

L'avant-bras & la main étoient atrophiés, particuliérement les doigts, qui, d'ailleurs étoient inextenſibles, & ſi rapprochés les uns des autres, qu'ils paroiſſoient réunis, & n'être ſéparés à l'extérieur, que par des lignes très-ſuperficieles.

L'articulation de l'avant-bras avec le carpe, préſentoit à l'extérieur un angle ſi aigu, qu'il ſembloit qu'on n'auroit pu relever la main, ſans en déchirer les muſcles fléchiſſeurs. Sous tous ces rapports, le bras, l'avant-bras & la main, n'étoient plus qu'une partie étrangere & embarraſſante par ſon poids, ſon immobilité & ſes vices d'organiſation.

Au lieu d'écharpe, le Malade portoit l'avant-bras & la main dans l'ouverture de la veſte, & les y pouſſoit bien avant juſqu'au coude ſur la région de l'eſtomac. Lorſqu'à raiſon d'une forte ſecouſſe, ou par toute autre cauſe, ils en étoient chaſſés, la main pendoit à côté du corps avec le bras, & elle ne pouvoit être ramenée dans l'ouverture de la veſte, qu'autant qu'elle y étoit portée par l'autre main.

Cette maladie que je regardai comme originele, ne me parut pas ſuſceptible de cure, tant à raiſon de ſon ancienneté, de la maigreur du bras, & de l'exceſſive ſécheresſe de l'avant-bras & de la main, que du vice d'articulation de l'avant-bras avec le carpe; cependant je me décidai à électriſer le Malade, moins dans l'eſpoir de le guérir, que dans l'objet de voir juſqu'où pouvoient s'étendre les effets

iſolés du fluide Électrique dans une circonſtance auſſi défavorable.

Pendant les huit premiers jours, ils ne produiſirent aucun bien, du-moins ſenſible. Le neuvieme jour les doigts commencerent un peu à ſe relever & à s'éloigner les uns des autres. Le lendemain, le bras exécuta quelques mouvemens en haut ; peu à peu ces améliorations s'accrurent au point que déja les parties atrophiées reprenoient de la nourriture ; que l'angle que formoit le carpe avec l'avant-bras devenoit moins ſaillant, que la main commençoit à ſe redreſſer, & qu'en moins de vingt jours, lorſqu'elle étoit entraînée hors de la veſte, le Malade n'avoit beſoin d'autre ſecours pour l'y faire rentrer que d'un acte de ſa volonté.

Je ne ſais quel caprice le rendit indifférent à ces annonces de rétabliſſe-

ment inespéré ; je ne lui en eus pas plutôt fait connoître la valeur, & ce que nous avions lieu d'attendre de l'électrisation rendue plus active par le secours d'autres remedes, qu'il me quitta sans prendre congé de moi, & qu'on auroit jugé par sa conduite, qu'il craignoit de guérir ; aussi lui fait-on dire, pour le sauver de cette inexcusable méprise, que les heureux changemens dont je croyois m'être apperçu, n'étoient pas tels à ses yeux.

Mais fût-il vrai qu'après avoir subi pendant vingt jours l'action du fluide électrique, le sieur Affier n'eût pas été soulagé, (car il n'a été, tout au plus, électrisé que vingt fois), quelles inductions pourroit-on raisonnablement en tirer contre l'Électricité, quand on saura qu'on a vu des Malades, dans des positions moins désavantageuses que la sienne, en qui l'Electricité n'a

rien manifesté de sa puissance qu'après plusieurs mois ?

Le fait du sieur Assier, tel qu'on le suppose, ne peut donc fournir à l'esprit de litige, aucun moyen d'argumenter contre l'Électricité ; aussi ne m'empêche-t-il pas de faire observer, qu'il n'y avoit pas de jour, qu'au moment de la séance Electrique, le sieur Assier ne suât du visage, du col, de la poitrine, du bras malade, & singuliérement du carpe & du métacarpe, & qu'il ne fût obligé, s'il faut l'en croire, d'aller plusieurs fois à la garde-robe, après que la séance avoit fini.

## DIXIEME OBSERVATION.

Pierre Gay, âgé de trente-trois ans, d'une constitution mélancolique, avoit été malade pendant sept mois, d'accès de fievre quarte. A peine fut-il guéri,

qu'il ſe plaignoit d'une douleur vive & conſtante au haut de la feſſe gauche. Il craignoit que ſes accès de fievre ne ſe fuſſent terminés par un dépôt ſur cet endroit. Il ſe fit viſiter par nombre de gens de l'Art ; tous ſe réunirent à lui dire, qu'il n'étoit abſolument queſtion chez lui, que d'une douleur ſciatique.

Cette douleur redoubloit au moindre mouvement qu'il ſe donnoit ; elle le tenoit dans un tel état de roideur lorſqu'il étoit aſſis, qu'il lui étoit impoſſible de ſe lever ſans le ſecours d'autrui, ou s'il ne pouvoit y ſuppléer par ſes mains, en s'accrochant à quelque corps fixe & voiſin. Dans l'un & l'autre cas il ſouffroit beaucoup ; s'il vouloit marcher après s'être levé, la douleur reprenoit de plus belle, & ne lui permettoit que de faire de très-petits pas & d'une maniere très-gênée. Il étoit pâle, maigre, & ſon appetit languiſſoit.

Telle étoit, depuis trois ans, la condition de cet infortuné. Je gliſſe ſur tout ce qu'il avoit pratiqué pour s'en débarraſſer. Je me contente de dire, qu'avant d'avoir recours à moi, il avoit fait, ſans en retirer le plus petit ſoulagement, tout ce qu'on preſcrit communement en pareil cas.

Il avoit été ſaigné & purgé de fraiche date; je le fis repurger; je le mis à l'uſage du lait de vâche, coupé avec une forte décoction de racine d'eſquine & je l'électriſai.

Le premier jour, il fut d'une ſenſibilité outrée à l'impreſſion des étincelles que je fis tirer uniquement de la partie malade, & la douleur ne fit que s'accroître au lieu de ſe ralentir.

Le deuxieme jour, les étincelles ne furent pas pour lui guere moins inſupportables, mais la douleur avoit diminué.

Le troiſieme jour, il ne ſouffrit pas plus de l'action des étincelles que mes autres électriſés ; la douleur diminua ultérieurement, & ſe fit un peu ſentir ſur toute la cuiſſe, & dans toute la jambe du même côté. A cette époque je fis tirer des étincelles, tant de la feſſe, que de la cuiſſe & de la jambe.

Cette manœuvre a été pratiquée pendant trois ſemaines avec tant de ſuccès, que les douleurs avoient preſqu'entiérement diſparu au bout de ce temps ; que le Malade avoit repris du teint, de l'appetit & de l'embonpoint ; qu'il s'aſſeyoit, ſe levoit & marchoit avec une entiere facilité, & qu'il ſe retira perſuadé qu'il n'avoit plus beſoin de ſe faire électriſer.

Tout ce que je peux obtenir de lui, c'eſt qu'il continueroit encore pendant un mois, la décoction d'eſquine com-

binée avec le lait. J'ai eu plusieurs fois occasion de demander de ses nouvelles depuis sa retraite, on m'a toujours assuré qu'il étoit guéri.

## ONZIEME OBSERVATION.

Marie Jambel, âgée de vingt-cinq ans, d'un tempérament assez délicat, fut attaquée d'une fievre putride-maligne, au sortir d'une couche qui n'avoit été suivie ni de perte rouge, ni de perte blanche. Cette maladie traîna long-temps, & se termina par un défaut de langue si considérable, qu'on ne pouvoit distinguer les mots qu'elle prononçoit. Elle machoit assez librement ses alimens, mais la déglutition étoit laborieuse, sur-tout celle des liquides. Elle ne crachoit qu'avec peine & à une très-petite distance.

Le matin, la langue étoit d'une roideur incroyable, & quoique cette

partie muſculeuſe ſoit peut-être la plus mobile & la plus ſouple du corps humain, la Malade ne pouvoit lui faire exécuter que des mouvemens ſi foibles & ſi gênés, qu'ils ne lui ſervoient pas même à former les ſons ſi eſſentiels pour la parole. Ces entraves ne ſe ralentiſſoient que lorſqu'elle avoit déjeûné. Bientôt après elle parloit, mais les mots étoient ſi mal rendus, que ſon mari & ceux qui commerçoient le plus habituellement avec elle, étoient obligés de les lui faire répéter pluſieurs fois pour comprendre ce qu'elle vouloit leur dire, & qu'ils étoient quelquefois réduits à juger par une ſyllabe, de tout le mot qu'elle cherchoit à exprimer.

Indépendamment de ce défaut de langue, elle ſe plaignoit de beaucoup de débilité dans les jambes, de ſtupeur au bout des doigts des mains,

& d'engourdiſſement aux vertebres cervicales & aux épaules. Quant à la difficulté d'avaler les liquides, elle étoit ſi puiſſante, qu'elle ne pouvoit la ſurmonter, qu'après qu'elle avoit mangé, & particuliérement après qu'elle avoit promené un peu d'eau dans la bouche. Sans cette précaution, il falloit qu'elle renonçât à boire.

Cet état qui duroit depuis trois ans, s'étoit un peu amélioré lorſqu'elle vint me demander conſeil.

Un mois d'Électricité adminiſtrée de la maniere dont je vais le détailler dans l'obſervation ſuivante, & l'uſage des remedes dont il y ſera parlé, l'ont entiérement rétablie.

## DOUZIEME OBSERVATION.

Bernard Fourquevaux, âgé de vingt-deux ans, comptoit parmi ſes peres

des begues & des paralytiques. Il fut attaqué, il y a un an, d'un mal de tête insupportable, & d'une toux si vive & si fréquente, qu'elle lui faisoit passer des nuits blanches, & lui faisoit rejetter par le vomissement, demi-heure après qu'il avoit mangé, tous les alimens qu'il avoit pris.

Au bout d'un mois, le mal de tête & la toux ayant disparu, un défaut de langue qu'il avoit depuis la naissance, s'accrut au point qu'il ne pouvoit plus parler, & que lorsqu'il essayoit de le faire, il bredouilloit si fort, que personne ne pouvoit comprendre ce qu'il disoit. Sa mere fut la seule qui réussit dans les suites à le deviner.

L'assemblée de mes électrisés, qui ne jouissoit pas du même avantage, le qualifia de *muet* le premier jour

qu'il vint chez moi. Un mois après, elle cessa de parler de lui sous cette dénomination.

Il avoit une peine infinie à avaler; la déglutition des liquides étoit surtout pour lui des plus fatigantes. Lorsqu'il faisoit effort pour leur faire prendre la route de l'estomac, il arrivoit, presque toujours, qu'ils étoient repoussés vers les arrieres narrines, & qu'ils sortoient par la bouche & par le nez. Dans ces circonstances, il étoit obligé de leur fermer ces deux sorties avec son mouchoir, & de faire agir en même-temps toutes les puissances des levres, des joues & de la langue, pour les faire rétrograder, & leur aider à franchir les obstacles du pharinx & de l'œsophage.

Cette incommodité étoit accompagnée d'une paralysie imparfaite au bras & à la jambe gauches, à raison

de laquelle il traînoit la jambe en marchant, & ne pouvoit se servir de son bras, ni plier les doigts de sa main. Il étoit très-maigre, & si sensible aux impressions de la peine & du plaisir, ou pour mieux dire, il avoit la tête si embrouillée, qu'un rien le faisoit rire ou pleurer.

Je le mis à l'usage des céphaliques, des légers incisifs, de délayans, &c.

Il prenoit tous les jours un bain électrique vers la fin duquel je lui faisois tirer des étincelles du bras & de la jambe paralisés; de tout le col, particulierement de ses parties latérales, tout le long du trajet du pharinx & de l'æsophage; du haut du sternum; de l'os hyoïde; du cartilage thiréoïde; de tout le corps de la langue, sur-tout de la base de cet organe & du fonds de la bouche.

Cette association de moyens lui

tourna si ben à compte, qu'il n'y eut pas insisté un mois & demi, qu'il parla assez distinctement pour se faire entendre, quoiqu'il parlât beaucoup du nez, & qu'il fît beaucoup traîner la voix; qu'il marcha avec beaucoup moins de peine; qu'il exécuta du bras tous les mouvemens qui lui sont propres, & qu'il plia assez les doigts de la main, pour l'employer à ôter son chapeau de la tête, & à l'y remettre; pour boutonner son habit & la genouillere de sa culotte sans le secours de l'autre main, ce qu'il n'avoit jamais fait depuis sa maladie, & qu'il y acquit assez de force pour s'en servir à porter des corps lourds, entr'autres une grande cruche pleine d'eau.

Mademoiselle de P., M. son pere & M. D., ont vu le malade chez moi, l'ont interrogé, & se sont con-

vaincus, par ſon propre aveu, des changemens de ſon état.

## TREIZIEME OBSERVATION.

M. Naſſan, âgé de quarante ans, d'une conſtitution humorale, & jugé par MM. Grandjean de Paris, & Janin de Lyon, attaqué de glaucome & de paralyſie à l'œil droit, étoit de plus attaqué d'une cataracte à l'œil gauche. Il vint ſe faire électriſer après avoir épuiſé tous les remedes qui lui avoient été conſeillés par ces habiles Chirurgiens-Oculiſtes, & poſtérieurement par les Médecins de Toulouſe & de Montpellier.

En même-temps qu'un exutoire que je lui avois fait appliquer à la nuque couloit en quantité, & qu'il uſoit d'une opiate au moyen de laquelle je lui faiſois journellement expectorer une demi-pinte au moins de

ſalive dans la matinée ; je lui tirois tous les jours, pendant un gros quart d'heure, des étincelles du front, des tempes, des ſourcils en approchant des yeux autant qu'il m'étoit poſſible, & deux ou trois ſeulement du globe de l'œil droit.

Chaque ſéance électrique détermi-noit un aſſez grand écoulement de larmes, & ſur la fin un état de phlo-gore dans tout le corps des yeux, qui étoit diſſipé au bout d'un quart d'heure.

Dans la poſition où le malade eſt repréſenté, il n'étoit guere poſſible d'attendre quelqu'effet de l'Électricité ; cependant les premiers jours offrirent quelqu'apparence de changement heu-reux. Le malade diſoit qu'il y avoit des momens où il lui ſembloit qu'il alloit voir les perſonnes avec leſquel-les il converſoit. Un autre jour il me dit qu'il avoit cru appercevoir qu'un

Monſieur qui étoit à table avec lui tenoit un verre à la main ( ce qui ſe trouva vrai ). Mais tout s'étant réduit à ces lueurs d'eſpérances, & y ayant eu des jours où il ſembloit au malade que ſes yeux étoient plus voilés que de coutume, l'Électricité & tous les autres remedes furent abandonnés au bout de deux mois.

Il n'a réſulté ni bien ni mal de l'eſſai qui en a été fait. Lorſque le malade vint chez moi, il n'avoit d'autre faculté que celle de diſtinguer la lumiere des ténebres; il jouit du même avantage.

## QUATORZIEME OBSERVATION.

La Dame Alary, âgée de trente-quatre ans, bien conſtituée, avoit depuis près de deux années, l'articulation du genou droit tuméfiée, renittente, très-douloureuſe, cepen-

dant de la couleur de la peau, & le haut de la jambe un peu gonflé.

Elle ne marchoit qu'avec beaucoup de peine, & quelquefois elle ne pouvoit marcher tant elle ſouffroit. Elle étoit réduite pour lors à tenir ſa jambe ſur une chaiſe à la hauteur de la cuiſſe.

Il lui arrivoit auſſi, preſque toujours, à cette époque, d'être forcée pour ſe mettre au lit, de le faire découvrir, de s'y aſſeoir, de prendre ſa cuiſſe gauche avec ſes deux mains, de l'élever au niveau du lit, & de l'y tranſporter ainſi, la jambe tendue.

Je l'électriſai, je lui conſeillai de ſe purger & de prendre des bouillons d'écreviſſes, ce qu'elle ne fit pas; cependant ſon état s'améliora, par l'effet de la ſeule électriſation, au point que dans peu, l'enflure, la roideur & la douleur du genou furent

diſſipées, & que la malade put ſe coucher ſans la plus petite ſouffrance.

A cette époqe elle ceſſa de ſe faire électriſer. Peu de jours après, elle ſe plaignit de douleurs dans toute l'étendue de la jambe; elle revint à l'Électricité; elle fut purgée, & elle prit des bouillons avec la racine de ſquine, les écreviſſes, &c.

Les douleurs appaiſées, elle diſcontinua de rechef ſes remedes; mais le retour de la douleur les lui ayant fait reprendre, l'Électricité la ſuſpendit de nouveau.

Toutes ces inconſtances de la malade n'ont pas empêché qu'elle ne continue de jouir de l'entiere liberté que l'Électricité lui a procurée de ſe mettre dans ſon lit, ſans avoir été depuis dans la néceſſité d'y tranſporter avec ſes mains ſa jambe & ſa cuiſſe, & que tout ſon mal ne ſoit réduit ac-

tuellement à de retours de douleur ſeulement dans la jambe ; tantôt plus, tantôt moins incommodes ; qui tantôt lui permettent de courir & de marcher ſans la plus petite gêne, & qui tantôt la gênent & la font ſouffrir plus ou moins en marchant.

## QUINZIEME OBSERVATION.

Marie Gamaſſi, âgée de trente-ſix ans, d'une conſtitution valétudinaire, fit une chûte, il y a quatre années, avec perte de connoiſſance. Revenue de cet état, elle eut un vertige très-conſidérable qui fut ſuivi d'engourdiſſement au bras gauche & à la jambe du même côté. Dans peu cet engourdiſſement augmenta. On fit de remedes qui ne furent rien moins que ſalutaires ; entr'autres des bains de graiſſe bouillante, dans leſquels on plongeoit le bras & la main.

Ces bains donnerent lieu à un ulcere profond, de la largeur d'un écu de six francs, à l'articulation du bras avec l'omoplate près de la clavicule, & à un autre ulcere à la partie inférieure du bras, près du coude, un peu moins étendu. Le lieu qu'ils occupoient l'un & l'autre est marqué par des cicatrices relatives à l'étendue des ulceres. Bientôt après la malade fut absolument hors d'état de se servir de son bras & de sa main. Quant à la jambe, elle ne discontinua jamais d'en faire usage; mais ce ne fut qu'avec beaucoup de gêne & de lenteur.

L'été dernier elle alla à Bagneres de Bigorre, où elle resta seize jours francs, prenant trois bains par jour; à savoir un bain le matin, au bain de la Reine; un autre à midi, au bain de la Gouthere, & un autre le soir au bain du Pred.

Ces bains n'ayant produit que de très-foibles ſoulagemens, elle vint me prier de l'électriſer.

L'articulation du bras avec l'avant-bras étoit douloureuſe, un peu gonflée, dans un commencement d'ankiloſe ; la main étoit froide, & les doigts étoient ſi fermés & ſi peu extenſibles (à l'exception de l'index & du doigt du milieu, auxquels on appercevoit encore quelque apparence d'action) que la malade ne pouvoit s'en ſervir.

Dix à douze électriſations avoient ſi bien opéré, que l'avant-bras antérieurement immobile, exécutoit déjà quelques légers mouvemens de flexion & d'extenſion ; que la malade montoit & deſcendoit l'eſcalier avec moins de peine & de lenteur qu'auparavant, que la main avoit repris ſa chaleur naturelle, & que les doigts commen-

çoient ſi bien à s'étendre, qu'elle en avoit ramaſſé un couteau qu'elle avoit laiſſé tomber par terre.

Ce début étoit bien ſéduiſant ; cependant la malade n'a pas eu le courage de le ſuivre.

## SEIZIEME OBSERVATION.

Marie Laffite, âgée de quarante-deux ans, éprouvoit depuis quatre années, des douleurs rhumatiſmales goutteuſes, aux mains, aux doigts, aux pieds, aux genoux, & dans toute la longueur de la colonne vertebrale, avec tuméfaction des mains & des pieds.

Ces douleurs étoient ſi fort aggravées par le froid, qu'elle ne pouvoit abſolument marcher en hiver, ni ſe ſervir de ſes mains.

Elle avoit vu pluſieurs Médecins qui lui avoient preſcrit différens re-

medes, & qui l'avoient envoyée aux bains de Bagneres de Bigorre.

Au lieu d'adoucir ſes maux, ces bains n'avoient fait, ce ſemble, que leur donner de l'intenſité & les rendre plus opiniâtres; elle en étoit, en effet depuis, preſqu'auſſi cruellement tourmentée en été qu'en hiver.

Je l'ai électriſée pendant deux mois, & elle a bu, tous les jours, tant qu'a duré l'électricité, une pinte de tiſanne de racine d'eſquine.

Au bout de ce temps, les douleurs du col ne ſe faiſoient plus ſentir; l'enflure des pieds & des mains avoit diſparu; les douleurs qu'elle y éprouvoit & celles des genoux, n'étoient pas entierement diſſipées, mais elles étoient ſi bien émouſſées, qu'elle avoit repris ſon métier de porte-faix; que les froids piquans que nous avons éprouvé cet hiver ne les avoient pas

accrues, & qu'ils avoient ſi peu porté ſur ſes doigts, qu'elle n'avoit ceſſé de s'occuper à tricoter quand elle n'avoit pas eu de travail plus lucratif à faire.

Il y a quinze ou vingt jours que les douleurs de la main gauche & du pied droit s'étoïent réveillées par intervalles, ce qui a déterminé la malade à revenir à l'Électricité & à la boiſſon de la tiſanne d'eſquine.

## DIX-SEPTIEME OBSERVATION.

Je ſouffrois d'angelures aux talons d'autant plus fâcheuſes, qu'ayant beaucoup à marcher dans la ville, je ne pouvois relever le quartier de derriere de mes ſouliers ſans en ſouffrir encore davantage. Ce que MM. de Sauvager & Jallabert avoient dit des bons effets de l'Électricité dans ce cas, me détermina à en faire l'eſſai ſur moi-même. Trois ſéances d'un

quart d'heure chacune, pendant lesquelles on me tiroit des étincelles des talons, suffirent pour me débarrasser de cette incommodité.

## DIX-HUITIEME OBSERVATION.

Ursule Terreing, âgée de dix ans, éprouva de violentes convulsions universelles, dans le courant d'une rougeole orageuse. Sur la fin de cette maladie, elle tomba dans une perte de connoissance qui dura trois jours, & se termina par une paralysie imparfaite du bras & de la jambe gauches.

Lorsqu'on me présenta cette malade, son bras pendoit à côté du corps; la main étoit fermée; le pouce étoit caché sous les autres doigts, & le carpe à demi tordu, faisoit porter en dedans, le dos de la main qui devoit être tourné naturellement en dehors.

Dans cette poſition vicieuſe, la malade élevoit le bras à volonté, & le faiſoit aller à gauche & à droite; mais elle ne pouvoit ouvrir ſa main qu'en éventail, je veux dire, qu'elle en écartoit beaucoup les doigts, à meſure qu'elle les redreſſoit. Falloit-il les plier, le pouce étoit le premier à ſe coucher ſur le creux de la main, au moyen de quoi il ſe laiſſoit couvrir par les autres doigts, au lieu que dans l'état ordinaire, il auroit attendu pour ſe mouvoir, qu'ils ſe fuſſent tous placés, & les auroit couverts lui-même en s'y plaquant deſſus.

Cette tendance précipitée du pouce à ſe plier, l'empêchoit de concourir avec les autres doigts lorſqu'il falloit ſaiſir quelque choſe ou la porter, & rendoit preſque nulle l'action de la main.

Quant à la jambe, la malade étoit

obligée de lui faire parcourir un très-grand arc de cercle, toutes les fois qu'elle en faisoit un pas.

Elle a été électrisée pendant deux mois; elle a pris des bouillons incisifs & anti-sparmodiques; elle a été purgée, &c., &c.

Le premier mois n'a pas été marqué par des progrès; mais on s'est apperçu au commencement du second, que la jeune malade marchoit avec plus d'aisance & de fermeté; que la jambe gauche ne *fauchoit* plus; que le bras étoit plus léger; qu'il exécutoit avec une entiere liberté toute sorte de mouvemens; que le carpe étoit moins tordu; que le dos de la main commençoit à se retourner en dehors, que les doigts se divariquoient moins en s'ouvrant; que lorsque la malade fermoit la main, le pouce étoit plus lent à dévancer les

autres doigts ; qu'elle pouvoit l'employer à saisir, conjoinctement avec l'index, des badinages & de petits bonbons qu'on lui mettoit sur une table, à quoi elle ne parvenoit cependant qu'avec travail & d'une maniere assez imparfaite ; mais qu'elle n'auroit pu prendre d'aucune façon avant d'être électrisée, ni pendant le premier mois qu'elle l'a été.

Mademoiselle de P., Monsieur son pere & M. D., ont encore été témoins de ces améliorations ; & postérieurement M. le Comte de T., MM. de T., &c.

Je ne sais par quelle erreur de jugement, ou par quel pitoyable conseil, on a cessé de m'amener cette malade.

## DIX-NEUVIEME OBSERVATION.

La dame Castera, âgée de cinquante-sept ans, d'un tempérament robuste & vigoureux, & hémiphlegique du côté gauche depuis dix-huit mois, n'avoit retiré aucun avantage des bains de Bagneres de Luchon, qui lui avoient été conseillés par son Médecin.

Il y avoit déjà plusieurs mois qu'elle en étoit de retour lorsqu'elle vint me consulter. Elle avoit les glandes de la mâchoire inférieure gonflées & la déglutition très-gênée, ce qui me parut lui donner beaucoup de sollicitude; mais ce qui lui en causoit encore davantage, c'est qu'elle mordoit ses joues en mangeant.

Ces morsures étoient quelquefois si douloureuses, qu'elles lui arrachoient des larmes, & qu'elle étoit obligée de discontinuer de manger. Elles

étoient quelquefois ſi profondes, que les alimens en étoient teints de ſang.

Le bras & la jambe du côté malade, étoient très-foibles; elle ne s'en ſervoit qu'avec beaucoup de difficulté. Les doigts de la main avoient perdu leur flexibilité, & elle ne pouvoit les employer à aucun uſage.

Je l'électriſai à la langue près, de la maniere dont le fut Fourquevaux (12e. obſerv.); je la purgeai, je la repurgeai; je lui fis prendre enſuite pendant vingt jours, le matin à jeûn, un bouillon d'écreviſſe, &c., &c. une heure après qu'elle l'avoit avalé, elle éprouvoit par le nez un écoulement d'une ſéroſité limpide, ſi abondant ſans être cauſtique, que pour éviter d'en être mouillée, elle étoit obligée de le recevoir dans ſon mouchoir, & d'en changer pluſieurs fois dans la matinée; cet écoulement du-

roit jusques à environ une heure après midi, qu'il s'arrêtoit pour ne revenir que le lendemain, une heure après l'époque du bouillon.

Il continua plusieurs jours avec une égale abondance, après quoi il diminua insensiblement, mais il ne disparut qu'après que l'usage des bouillons eût été terminé par la boisson des eaux de Balaruc, qui procurerent, pendant trois jours, des évacuations prodigieuses d'humeurs par les selles.

L'état de la Malade s'amélioroit en même temps; peu à peu elle mordit moins ses joues, &c.; aujourd'hui elle ne les mord plus du tout; sa déglutition est entierement libre; l'engorgement des glandes de la mâchoire inférieure est résout; la jambe & le bras ont acquis de la force; sa main qui lui échappoit sans qu'elle s'en apperçût, lorsqu'elle étoit placée sur

ſes genoux , ou ſur une table d'où ſa gravité pût la tirer , a ceſſé d'être entraînée par ſon propre poids ; elle s'en ſert pour porter les alimens à ſa bouche ; un peu gauchement à la vérité, pour attacher les cordons des ſes juppes, &c., & ſa démarche eſt infiniment plus ferme & moins laborieuſe.

Ces changemens ont été opérés dans deux mois. Ne dût-il pas en arriver d'ultérieurs en continuant d'électriſer la Malade, l'ouvrage de la guériſon ſeroit déjà bien avancé.

## VINGTIEME OBSERVATION.

Marie Univerſele, âgée de dix-neuf ans, d'une conſtitution nerveuſe, éprouvoit aſſez périodiquement, un mois entre autre, des douleurs dans la main droite ; elles s'étoient déclarées à la ſuite d'un violent effroi. Elles commençoient par ſe faire ſentir ſur

le petit doigt qu'elles faiſoient plier au point qu'il ne pouvoit plus s'étendre. Succeſſivement il en arrivoit de même aux autres doigts, & le poing ainſi fermé, le bras ſe plaquoit fortement bien avant ſur les côtes, le coude vers l'eſtomac; l'avant-bras ſe dreſſoit juſques ſur la mâchoire inférieure, & s'appliquoit avec une telle vigueur ſur le devant de la gorge, qu'on l'auroit plutôt caſſé que de lui faire changer de place.

Dans cette poſition, il s'oppoſoit non-ſeulement à la flexion de la tête en avant, mais il l'obligeoit encore, quelquefois, à ſe renverſer en arriere. La ſcene ne ſe bornoit point là; le larynx, le haut de la trachée-artere, & toute la portion du pharinx & de l'æſophage adjacente à ces parties, ſe trouvoient ſi fortement comprimés, & les veines jugulaires ſi gênées, que

la Malade étoit dans un assoupissement presque continuel ; qu'elle ne pouvoit parler ; qu'elle ne respiroit qu'avec peine, & qu'elle étoit réduite, à ne pouvoir prendre, pour tout aliment, que quelque cuillerée de liquide, ce qu'elle ne faisoit, même, qu'avec beaucoup de difficulté.

Cette pression étoit quelquefois moins violente ; la crainte qu'elle ne suffocât la Malade, avoit fait imaginer un moyen de l'en garantir en partie ; c'étoit de matelasser le bras, l'avant-bras & la main, avant que l'effort de leur contraction n'eût rendu la précaution impraticable. On étoit averti, par l'état des doigts, du moment où il falloit se hâter de l'employer.

Lorsqu'on avoit été à temps à user de cet artifice, la déglutition étoit moins gênée, ainsi que les fonctions

des organes de la reſpiration & de la voix ; l'aſſoupiſſement étoit beaucoup moins conſidérable, la malade pouvoit vaquer aux affaires qui ne demandoient point le miniſtere de la main droite ; mais elle ne pouvoit aller dans les rues, ſans ſe couvrir d'un grand mantelet qui cachât aux railleries des ſpectateurs, l'étenſon indomptable ſur lequel ſon menton étoit appuyé.

Cet affreux état duroit un mois, & quelquefois plus long-temps ; après quoi il s'évanouiſſoit peu-à-peu, & laiſſoit pendant quelques jours, le bras & la main ſans force & ſans mouvement. Dans l'un & l'autre cas, l'intermiſſion étoit d'une durée à-peu-près relative à celle de l'accident qui avoit précédé.

Il y avoit trois ans que la malade étoit dans cette cruelle alternative de

calme & de soffrance lorsqu'elle vint me consulter.

Elle me dit, que dans le principe, ces accidens avoient été soulagés par la saignée ; que quelque-temps après, la saignée n'ayant produit aucun bien, on lui avoit conseillé la boisson des eaux & les bains tempérés de Bagneres de Bigorre, qu'elle en avoit usé long-temps sans la plus petite amélioration ; que l'inutilité de cé moyen avoit déterminé postérieurement, à lui appliquer un cautere à la jambe ; qu'il n'avoit servi qu'à lui donner une maladie de plus ; qu'enfin on lui avoit ordonné de se faire saigner pendant long-temps, un jour oui & l'autre non, ce qu'elle avoit très-réguliere-ment pratiqué pendant un mois, & que ces excessives effusions de sang n'étant suivies d'aucun relâche, ni dans la véhémence, ni dans la durée

ni dans le retour de ſes paroxiſmes, elle venoit implorer mes ſoins.

Elle avoit le pouls lent & petit; le teint pâle & livide; elle ſe plaignoit de laſſitudes univerſelles, & d'un dégoût ſi conſidérable qu'on auroit dit qu'elle avoit horreur des alimens.

La cauſe efficiente de cet état périodique nerveux, étoit pour moi inexplicable. Tout ce que je pus conjecturer des réponſes de la malade aux queſtions que je lui fis, & de tout ce qu'elle m'avoit déjà dit, c'eſt que cette cauſe ne réſidoit point dans le cerveau. Je la cherchai dans les parties qui étoient les premieres attaquées; je ne pus la découvrir ni dans la main, ni dans les dõigts, ni dans l'avant-bras; j'apperçus en parcourant le bras une très-petite tuméfaction ſur ſon articulation avec l'omoplatte; *j'y* portai mon doigt, je la preſſai; *bien*

loin d'y éprouver de la douleur, la malade ne ſentit pas même que je la touchaſſe; je la preſſai plus fort encore, ce fut de même. Je l'électriſai; le vent étoit au nord, & les étincelles que je tirai de l'articulation étoient vives, rapides & bruyantes; elle y fut également inſenſible. Dès cet inſtant j'eus quelqu'eſpoir de la guérir, & je continuai à l'électriſer, malgré la certitude où j'étois de lui nuire, ſi l'humeur lente & viſqueuſe qui rendoit l'articulation impaſſible, n'étoit la même qui après s'être liquefiée dans ce foyer, & y avoir contracté par ſon ſéjour un caractere d'acrimonie cauſtique, piquoit les nerfs & les jettoit dans le ſpaſme.

Je fis ſupprimer les ſaignées; je preſcrivis de légers analeptiques, le petit lait combiné avec des antiſparmodiques, &c. &c., & je fis tirer

tous les jours, pendant un quart d'heure, des étincelles de l'articulation.

Ce ne fut qu'au bout de quelques jours que la malade en ſentit les impreſſions. Elles ne conſiſterent d'abord qu'en un ſentiment agréable de chatouillement qui ſe convertit, peu de jours après, en une petite ſenſation de piquure, & qui ne différa en rien, dans les ſuites, de celles qu'elles font éprouver communément.

Dix à douze jours après qu'elle eut commencé à ſe faire électriſer, elle ſe trouva à l'époque de ſes accidens; elle en reſſentoit déjà les avant-coureurs; le petit doigt étoit très-douloureux, & ſe replioit ſi fort, qu'elle ne pouvoit plus le redreſſer; l'annullaire commençoit à ſubir le même ſort, malgré que le gonflemen- de l'articulation eût preſqu'entierement

diſparu, & que les étincelles y produiſiſſent les ſenſations qui avoient ſuccédé à celles du châtouillement. Je fis durer plus long-temps les ſéances électriques, & je me hâtai de faire prendre à la malade des antiſparmodiques plus énergiques que ceux que je lui avois d'abord ordonnés en même temps que le petit laît. J'y ajoutai de plus, pour l'heure du ſommeil, un mêlange de liqueur minérale anodine d'Hoffmar, de teinture anodine, d'eſprit de ſel dulcifié, de ſyrop de meures & d'eau de fleur d'orange qu'elle avaloit dans un grand verre d'eau fraîche.

Au moyen de toutes ces précautions, le petit-doigt fut libre & exempt de douleur au bout de cinq ou ſix jours; il en fut de même du doigt annullaire; l'appétit s'ouvrit, le

teint ſe colora, & je ſupprimai les antiſparmodiques du ſoir.

L'électriſation & les premiers remedes auxiliaires dont il a été parlé, furent continués juſqu'à ce que l'articulation eût repris toute ſa ſenſibilité, ce qui emporta deux mois ou environ. Il y en a déjà près de cinq que la malade n'a point eu d'accident, que tout s'eſt réduit à la menace de celui dont j'ai été aſſez heureux pour la garantir, & que la confiance & la ſécurité ont ſuccédé au découragement & à la triſteſſe dont elle étoit antérieurement accablée.

Les cenſeurs de l'Électricité ( car elle en a, qui la combattent, même ſans la connoître autrement que de nom ) pourroient m'accuſer de réticence, ſi je laiſſois ignorer que dans l'ivreſſe d'un changement ſi heureux,

la malade crut pouvoir ſupprimer le cautere, qui ne couloit preſque plus; que cette tentative fut ſuivie d'une douleur très-vive dans les yeux, & bientôt après d'une cécité abſolue.

La premiere indication qu'il y avoit à remplir dans ce cas, étoit, ce ſemble, de rétablir le cautere; mais la malade n'ayant pu ſe réſoudre à ſe ſoumettre de nouveau, à une ſervitude dont elle avoit ſécoué le joug, & qui ne lui avoit cauſé que du déſagrément ſans lui procurer aucun avantage, il fallut me réduire à la faire ſaigner au pied; à lui preſcrire quantité de pédiluves, de diurétiques & autres révulſifs, qui ont déterminé peu-à-peu l'entier rétabliſſement de la viſion.

Il ſuit des faits dont je viens de faire le détail,

1°. Qu'en ſuppoſant qu'il y eût des cas où l'Électricité dût échouer, quoi-

que continuée auſſi long-temps qu'elle devroit l'être & appliquée aux circonſtances où elle paraîtroit le plus appropriée, & qu'il y en eût d'autres où elle ne dût jamais obtenir des ſuccès pleins & entiers, au moins ne pourroit-on s'empêcher de reconnoîtres qu'elle n'eût preſque toujours produit, conjointement avec les autres remedes, des changemens plus heureux qu'il n'en avoit réſulté de ces mêmes remedes, antérieurement administrés ſeuls aux malades.

2°. Que quand on pourroit lui conteſter la gloire des cures qu'elle a déterminées, pour ne la conſidérer d'une part que comme un moyen de donner plus d'énergie aux autres ſecours dont on voudroit les faire dépendre, & ne la conſidérer, d'un autre côté, que comme un palliatif de maladies qui ne pouvant être com-

battues par leurs propres efforts, ni par les efforts connus de l'art, se jouent de toutes les armes qu'on leur oppose, ce seroit encore beaucoup dans ces suppositions, qu'au premier cas, l'Électricité eût fait acquérir à l'Art un degré d'efficacité dont il n'auroit pas joui sans elle, & dans la supposition où la gravité de la maladie auroit été supérieure à la puissance de tous les deux, que par l'effet de sa combinaison avec l'art, le plus grand nombre de malades eût été conduit si près de la guérison, que leur état n'en fut séparé que par de nuances. Or, c'est ce que je crois avoir prouvé par mes Observations.

D'où je conclus que sous quelque point de vue qu'on se représente l'Électricité Médicale, son efficacité propre & particuliere dans les causes soumises à ses effets doit lui assurer un

rang d'autant plus éminent dans nos matieres médicales, que dans la circonſtance des cas dont j'ai tracé l'image, il n'y avoit point eu de moyen employé qu'elle n'eût éclipſé, ou par elle-même, ou par ſa réunion avec ces même moyens; que pour jouir des biens qu'elle procure, on n'eſt expoſé, ni a aucune fatigue de voyage, ni à aucune dépenſe extraordinaire, &c. Qu'on a ſouvent à courir tous ces inconvéniens pour aller trouver aux eaux de Balaruc, de Bareges, de Bourbonne, du Mont-d'Or, &c., des ſecours qui n'y ſont diſpenſés que dans certaines ſaiſons de l'année; ſecours quelquefois incertains, quelquefois dangereux, mais que l'uſage a ſi ſinguliérement conſacrés; qu'il eſt preſque reçu, que leur ſupériorité ne peut être ſuppléée par aucun autre ſecours quelconque, tan-

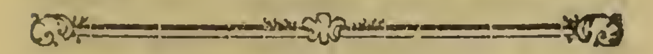
dis que l'expérience prouve, non-seulement, que l'Électricité n'est pas sans vertu pour les malades que ces eaux n'ont pu guérir, mais qu'il n'est point d'exemple qu'elle ait jamais nui, quand elle a été dirigée par des mains instruites.

D'où je conclus encore, que tout moyen dont on n'a rien à redouter, quand on n'en retireroit aucun avantage; que tout moyen qui tend à diminuer avec autant de succès que le fait l'Électricité, le nombre des maladies qu'une timidité mal entendue fait si souvent abandonner à l'incurabilité : que tout remede enfin qu'on peut pratiquer en tout temps, d'une maniere si commode pour le riche, si peu dispendieuse pour le pauvre, n'eût-il pas plus de vertu que ces eaux si justement préconisées, mais trop exclusivement prescrites; n'eût-il que

le mérite de pouvoir leur être ſubſtitué aux époques où l'intérêt éclairé des propriétaires ſe joint à la ſageſſe des Médecins pour les interdire aux malades ; n'eût-il même, ſi l'on veut, que l'avantage d'offrir un moyen de plus à tenter contre des maux jugés preſque toujours inſurmontables par les méthodes ordinaires ; ce moyen ſeroit encore une reſſource ſi précieuſe, ſi eſſentielle, qu'on ne ſauroit ſe diſpenſer de l'accueillir, ſans immoler aux doutes de la méfiance, les droits de la raiſon & de l'humanité.

Lutter contre des vérités auſſi évidentes, ſeroit ſe permettre de raiſonner contre des faits ; mais ces vérités ne fuſſent-elles encore qu'un problême à réſoudre, la preuve la plus glorieuſe, la preuve la plus impoſante en faveur de mon opinion, ne ſeroit pas moins priſe des contradictions

qu'elle éprouveroit, que de l'approbation authentique qu'a bien voulu donner à mon Mémoire cette Compagnie de Savans qui compose la Société Royale de Médecine de Paris.



## *EXTRAIT des Registres de la Société Royale de Médecine.*

La Société Royale de Médecine nous a chargés de lui rendre compte d'un Mémoire sur l'Électricité Médicale qui lui a été adressé par M. Masars de Cazeles, Docteur en Médecine, son Correspondant à Toulouse.

D'après les faits exposés dans ce Mémoire, & dont nous avons rendu compte à la Société, M. Masars conclut que l'Électricité, administrée conjointement avec les mêmes remedes

bien indiqués qui, employés ſeuls, n'avoient pas produit d'effet, ou n'en avoient produit que très-peu, a procuré à ces remedes une énergie qu'ils n'avoient pas eux-mêmes ; d'où il ſuit qu'elle eſt donc utile, & un moyen de plus de guérir ; que ſi ſon action combinée avec celle des remedes plus anciennement employés dans les mêmes cas, ne produit pas toujours une cure parfaite dans les maladies qui ſont communément regardées comme incurables, elle procure ſouvent un ſoulagement dans ces mêmes maladies, qui approche beaucoup de la guériſon, & n'en differe que par des nuances ; d'où il ſuit encore, que l'Électricité, quoiqu'un moyen de guérir qui n'a pas toute la perfection qu'on pourroit deſirer, a cependant un grand degré d'utilité, & eſt au-deſſus de ce que l'on connoiſſoit dans les cas où elle eſt indiquée.

Les conſéquences préſentées par M. Maſars nous paroiſſent fondées ; nous eſpérons qu'elles ſe confirmeront par de nouvelles expériences ; nous ſommes d'autant plus portés à le penſer, que nous avons à rendre compte inceſſamment d'un Mémoire ſur le même objet d'un autre Correſpondant de la Société qui, ayant employé l'Électricité concurremment avec des remedes antérieurement inutiles, en a obtenu les mêmes réſultats que M. Maſars ; nous croyons donc que ſon Mémoire mérite l'approbation de la Société, au jugement de laquelle il le ſoumet avant de le faire imprimer ; & ſi les réſultats qu'il préſente l'emportent ſur ceux dont nous avons été témoins, nous penſons que cette différence vient de ce que M. Maſars a plus conſtamment employé des remedes unis à l'Électricité, & des

remedes plus actifs que ceux dont nous avons fait usage.

*Signés* GEOFFROY & MAUDUYT.

*LA Société Royale de Médecine ayant entendu le rapport de MM. Geoffroy & Mauduyt, qu'elle avoit nommés pour lui rendre compte d'un Mémoire de M. Masars de Cazeles son Correspondant à Toulouse, sur* l'Électricité Médicale, *a pensé que ce Mémoire méritoit son approbation, & pouvoit être imprimé sur son privilege.*

*Signé* VICQ D'AZYR,
Secrétaire Perpétuel.

*Au Louvre, ce* 21 *Mars* 1780.

*P. S.* Un de mes Confreres a eu la bonté de m'informer, en pleine Académie, que du temps que je li-

ſois l'extrait ce Mémoire, le 6 de ce mois, à la Séance Publique de cette illuſtre Compagnie, il avoit entendu qu'un de ſes voiſins diſoit : « Que ce » ne ſeroit pas au Cloître des Jaco- » bins *où j'avois eſtropié trois ſujets*, » que j'irois faire l'éloge de l'Électri- » cité » ; ne m'ayant pas été libre pour lors de répondre à cette accuſation anonyme, j'étois déterminé à l'abandonner à l'oubli qu'elle méritoit ; cependant, comme elle peut donner lieu à quelque réflexion utile, & qu'elle me met à même de parler d'un autre fait que je crois digne de l'attention des gens de l'Art, ces objets, quoiqu'ils ne ſoient encore qu'ébauchés, vont être la matiere de deux Obſervations.

## PREMIERE OBSERVATION.

Le R. P. Calais, Jacobin, me fit

l'honneur de venir chez moi, il y a trois mois ou environ, pour me consulter sur une très-grande dilatation de la pupile de l'œil droit, accompagnée d'une diminution très-sensible de la vue, sans autre vice apparent de cet œil.

L'autre œil étoit en bon état, quoique la pupile en fût un peu dilatée, & le malade en voyoit assez-bien.

Je le jugeai attaqué de goutte séreine à l'œil droit. C'étoit l'opinion d'un Oculiste qu'il avoit consulté à Paris, & ce fut celle de M. Calais son frere, Médecin très-estimable, avec lequel il fut déterminé, que les remedes de l'Oculiste, quoique bien indiqués, ayant été pratiqués sans succès, le malade seroit électrisé, & qu'il useroit en même-temps de céphaliques, &c. &c.

Ces secours lui ont été administrés

pendant deux mois, de la maniere qu'ils l'avoient été à M. Naſſan (treizieme Obſervation). Ils n'ont produit aucun bien ſenſible ; mais ce qu'il y a de sûr, c'eſt que le malade affirmera à quiconque voudra le ſavoir, que bien loin qu'il ait été *eſtropié* par l'Électricité, il réſulteroit, au contraire, de la comparaiſon rigoureuſe qu'on feroit de ſon état actuel avec celui où il ſe trouvoit avant qu'il fût électriſé, qu'il voit, peut-être, moins obſcurément de cet œil.

Je n'avois pas cru devoir inſérer cette Obſervation dans celles qui compoſent mon Mémoire, parce qu'elle étoit incomplette ; que j'avois propoſé au malade de ſe rendre à Balaruc pour y boire les eaux, s'y faire doucher la tête, & de revenir enſuite à l'Électricité, ce qu'il avoit paru adopter, & que j'attendois que ces pro-

jets ſe fuſſent réaliſés pour en écrire les réſultats.

C'eſt le ſeul Jacobin que j'aie électriſé de ma vie ; à moins qu'on ne veuille mettre ſur mon compte une plaiſanterie que le Pere Calais fit au Frere Apothicaire de ſa maiſon, un jour qu'il le mena chez moi , & que l'ayant fait approcher de lui du temps qu'il étoit ſur l'iſoloir , il tira avec ſon doigt une ſi forte étincelle du bout du nez du Frere , que celui-ci recula d'effroi en s'écriant , que *la machine électrique étoit une machine infernale.*

## DEUXIEME OBSERVATION.

La Dame Laſſerre, âgée de cinquante-trois ans , a depuis deux années le genou gauche tuméfié , rénitent & très-douloureux , ſur-tout dans l'intérieur de l'articulation. Les dou-

leurs augmentent lorſqu'elle marche ; ou que le temps eſt humide.

Elles ſe font, quelquefois, ſi vivement ſentir pendant la nuit, qu'elles la réveillent ſi elle dort, ou qu'elles l'empêchent de dormir ſi elles précedent le ſommeil.

Dans l'un & l'autre cas, elles la mettent dans l'impoſſibilité de ſupporter ſur l'articulation, le poids des couvertures ordinaires, & la forcent de les relever avec l'autre jambe pour en garantir le genou.

Quant à celui-ci, il eſt devenu ſi ſenſible & ſi irritable, qu'il fait aſſez ſouvent éprouver à la malade toutes les tyrannies du mal-aiſe, de l'angoiſſe & de l'impatience, même après que les orages de la douleur ont été diſſipés, ſi les couvertures y touchent. Elle ne peut parer pour lors à ces inconvéniens, qu'en le couvrant ſeulement

du drap ou de quelqu'autre chose d'une legereté excessive.

Sur la tumeur de cette partie s'en est établi une autre, souple, non adhérente, de la couleur de la peau, d'un volume d'un gros œuf de poule, & assez idolente quand on la touche. Cette tumeur paroît enkistée; elle est située au bas du fémur, sur la ligne qui sépare la partie supérieure inférieure de cet os, de sa partie inférieure interne.

La malade ne peut tendre la jambe, & mois encore la faire plier, que d'une maniere très-imparfaite & sans souffrir.

Mais soit qu'elle fasse effort pour la tendre, ou non, la jambe forme toujours avec la cuisse un angle si aigu, que le tronc se trouvant posé sur deux colonnes d'inégale hauteur, à raison de l'inflexibilité de la jambe, la ma-

lade ne peut faire un pas ſans boîter conſidérablement, & que ſi on lui fait mettre le genou à découvert, on eſt tenté de croire, à la voir marcher, que la jambe & la cuiſſe ne ſont plus deux corps diſtincts, mais qu'ils ſont réunis par des liens ſi ſolides & ſi peu flexibles, que l'un ne peut ſe mouvoir que d'un mouvement commun avec l'autre.

M. Lacoſte, Chirurgien ordinaire de la malade, juge, dans un Mémoire ſigné par lui, qu'elle eſt attaquée d'une *ankiloſe imparfaite*, & il craint que ſi la ſynovie qu'il croit trop épaiſſe, vient à s'épaſſir davantage, *elle ne ſonde totalement les extrêmités des os fémur & tibia*. Il avoit attaqué ſans fruit cette maladie par nombre de bons topiques & autres moyens internes que l'on emploie communément en pareil cas; leur inutilité les lui avoit fait abandonner,

& l'avoient réduit à ne prefcrire *pour dernier remede qu'un grand cautere potentiel au-deffus de la partie affectée.*

Un Médecin qui jouit d'une réputation bien méritée (*), avoit vu poftérieurement la malade ; il lui avoit confeillé, à ce qu'elle m'a dit, les eaux de Bareges, où elle ne s'étoit point rendue, foit parce que ce Médecin, non moins prudent que bien inftruit, ne lui avoit pas propofé ce remede comme on ordonne un moyen affuré, foit parce que la fortune de la malade ne lui avoit pas permis d'acheter au prix d'une dépenfe au-deffus de fes facultés, l'incertitude de fa guérifon.

Elle n'a été électrifée que neuf fois ; elle a été très-fenfible à l'impreffion des étincelles que je lui ai faites tirer tous les jours pendant un gros quart d'heure du genou. Ce fecours unique

(*) M. Sol.

lui

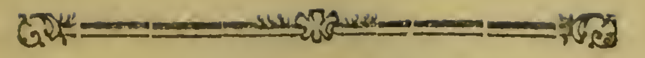
lui a déjà procuré des nuits infiniment moins traverſées par les douleurs ; une diminution aſſez conſidérable du volume de l'articulation, notamment de la tumeur particuliere qui s'y eſt formée ; beaucoup moins de peine à marcher, à tendre la jambe, à la plier, & à ſupporter ſur le genou, non-ſeulement le poids des couvertures qu'elle ne pouvoit ſouffrir antérieurement, mais encore celui de ſes jupes ou de l'habit de ſon mari, quand quelqu'accroiſſement de froid lui a fait avoir recours à ces moyens ultérieurs de s'en défendre, ce qui a eu lieu ces jours derniers.

M. Lacoſte a été bien aiſe de juger par lui-même aujourd'hui ( 20 Avril 1780) des changemens ſurvenus à ſa malade ; il en a été d'autant plus frappé, qu'il ne l'avoit vue marcher qu'avec des béquilles ; qu'elle va ſans bâton dans les rues ; & qu'il ne

s'attendoit pas à trouver la tumeur du genou, & les autres ſymptômes, au point de diminution où ils ont été réduits, en auſſi peu de jours, par le ſeul effet de l'Électricité.

Je rendrai compte, quand il en ſera temps, des ſuites de cette maladie, & de la tournure finale qu'elle aura pris. En attendant je préviens que la malade a été purgée avant hier; qu'elle eſt depuis hier à l'uſage des bouillons d'écreviſſes; que je vais lui faire faire ſur tout le genou des douches avec l'eau de ſavon, &c. &c., & qu'en même temps je continuerai à ajouter, à la ſomme d'activité qui doit néceſſairement réſulter de l'action ſimultanée de ces remedes, le ſurcroît d'action que l'Électricité, qui a déjà ſi bien opéré ſans leur ſeccurs, pourra leur faire acquérir par ſa combinaiſon avec eux.

*F I N.*



# PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS......... La Société Royale de Médecine nous a fait expoſer qu'elle deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *Mémoires extraits des Regiſtres de la Société & Correſpondance Royale de Médecine*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ladite Société, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de dix années conſécutives, à compter de la date des Préſentes, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Privileges en Librairie. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi, d'imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit de ladite Société ou ayans-cauſe, à peine de ſaiſie & confiſcation des Exemplaires, *de ſix mille livres* d'amende......

*Signé*, LE BEGUE.

*Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 1011, fol. 59, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilege, & à la charge...... A Paris, ce 24 Décembre* 1778.

Signé, *A. M. LOTTIN*, l'aîné, Syndic.

---

# ERRATA.

*PAGE* 18, *lig.* 16, ſupplées; *liſ.* ſuppléés.
*Pag.* 30, *lig.* 17, vu; *liſ.* cru.
*Pag.* 40, *lig.* 17, poſition; *liſ.* portion.
*Pag.* 42, *lig.* 6, *après* à plat; *ajoutez*, à terre.
*Pag.* 65, *lig.* 1, plaignoit; *liſ.* plaignit.
*Pag.* 94, *lig.* 8, ſur; *liſ.* ſous.
*Pag.* 119, *lig.* 17, ſonde; *liſ.* ſoude.